Rue de la Prairie 4 CH-1202 Genève Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10 hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

département C E N construction et environnement filière architecture

# Descriptif de module : AR\_51 - Histoire et théorie 5

Filière: Architecture

La description de ce module définit les conditions-cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année, mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

I. Module : AR_51 – Histoire et théorie 5 ( <b>4 ECTS</b> )						
Type de formation :	Bachelor     ■		Master			
Type de module :			A choix		Additionnel	
Niveau du module :	Basic level course				Intermediate level course	
	☐ Advanced level course				Specialized level course	
Langue : Français	Semestre de référence : S5		Responsable du module	: <b>M</b>	me Alicia ESCOLAR	
Objectife d'appr						

### 2. Objectifs d'apprentissage

La théorie et l'histoire de l'architecture font partie des connaissances générales nécessaires à l'activité intellectuelle de l'architecte, et particulièrement au projet.

Dans cette perspective, le module Théorie et Histoire de l'architecture doit :

- permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base solides sur l'histoire et la théorie de l'architecture durant les premiers semestres
- éveiller l'envie d'approfondir des thèmes de théorie et d'histoire de l'architecture qui intéressent plus particulièrement l'étudiant, de manière autonome, durant les semestres suivants.

Ce module démontre comment les types sont réinterprétés à travers les différentes époques, comment ils s'adaptent, comment la nouveauté naît de leur réinterprétation, et de quelle manière le projet s'inscrit ainsi dans une continuité qui en permet l'adéquation et la pertinence.

A la fin du cycle Bachelor, l'étudiant doit être capable de :

- utiliser un vocabulaire adapté et commun à la profession
- utiliser des références architecturales et urbaines communes à la profession
- appliquer ces connaissances dans les phases de conception et de présentation d'un projet
- construire une opinion personnelle et exercer un regard critique sur la production architecturale et urbanistique



### 3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Histoire de l'architecture 5 (HAC5) Code de l'UE : AR_511	Obligatoire	32p	-
Théorie du projet d'architecture 5 (THE5) Code de l'UE : AR_512	Obligatoire	16p	-
Territoire et urbanisme 2 (TUR2) Code de l'UE : AR_513	Obligatoire	16p	-

\*Indications en périodes d'enseignement de 45 min.

Répartition horaire : Enseignement : 48 heures (taux d'encadrement de 40%)

Travail autonome: 72 heures

Total: 120 heures équivalent à 4 ECTS

### 4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « <u>Règlement d'études</u> » et dans chacune des fiches de cours.

Les remédiations ne sont pas possibles dans ce module.

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

AR\_511 (HAC5) = 50% AR\_512 (TH5) = 25% AR\_513 (TUR2) = 25%

### 5. Prérequis

- Conditions générales de prérequis des modules voir le tableau des « Dépendances inter-modules » pour la filière Architecture
- Lien avec :
  - o Atelier, Construction, Communication



### Unité de cours : AR 511 - Histoire de l'architecture 5 (HAC5)

#### Objectifs d'apprentissage

Les cours d'histoire de l'architecture de troisième année se propose de fournir les notions et les instruments critiques pour une connaissance approfondie des principales thématiques qui caractérisent l'architecture moderne et post-moderne du XXe siècle, se concentrant autant sur les aspects formels et de la conception architecturale, que sur les questions relatives à la construction. A cet égard, des cours seront entièrement dédiés à l'histoire de l'ingénierie du XXe siècle et à ses relations avec le développement de nouvelles expressions formelles en architecture. Une attention particulière sera aussi portée aux contextes culturels et aux liens entre courants artistiques et architecturaux. L'histoire du développement de l'architecture moderne en Suisse sera également abordée.

A la fin du cours l'étudiant doit être capable de décrire et de situer historiquement les œuvres avec une approche critique ; avoir acquis une capacité d'interprétation des significations des diverses architectures en relation à leur technique constructive et au contexte culturel ; avoir acquis une connaissance approfondie des modalités avec lesquelles les matériaux et les structures ont été utilisés dans les diverses œuvres ainsi qu'une terminologie correcte; savoir dessiner, de manière simple et schématique, les plans, sections et détails constructifs des œuvres.

#### Contenu

- Présentation des principaux acteurs et œuvres du mouvement moderne.
- Mise en relation avec le contexte historique.
- Inspirations et influences.

Répartition horaire Enseignement :	24 heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail autonome :	30 heures	
Total:	54 heures	de travail pour ce cours
Modalités d'enseign  ☑ Ex cathedra (a		participatif   Atelier / Laboratoire / Séminaire

#### Modalités d'évaluation

☑ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

### Références bibliographiques

- Polycopies fournies sur moodle.
- William-J-R Curtis, L'architecture moderne depuis 1900, (1ère édition originale 1982), 3ème édition, Phaidon Press, 2006.
- Kenneth Frampton, L'Architecture moderne. Une histoire critique, (1ère édition originale 1980), Thames
   & Hudson, 2010.

#### Responsable-s de l'enseignement

M. Salvatore APREA (<u>salvatore.aprea@hesge.ch</u>)

#### Assistant-e-s

Mme Pauline DELLACHERIE (<u>pauline.dellacherie@hesge.ch</u>)



### Unité de cours : AR\_512 - Théorie de l'architecture 5 (THE5)

#### Objectifs d'apprentissage

Le cours de théorie architecturale vise à familiariser les étudiants avec l'approche théorique des récentes postures que les architectes et théoriciens du vingtième siècle ont développées. Une mise en perspective de l'apprentissage et de la compréhension de l'architecture contemporaine passe par une connaissance des écrits ainsi que des œuvres projetées ou construites qui ont marqué de leur empreinte les dernières décennies. Par ce biais, l'étudiant pourra prendre la mesure du nécessaire apport de la pensée moderne et contemporaine dans le processus de développement de sa propre connaissance du domaine et comme moyen de confrontation avec les enjeux de ses projets en cours et à venir. A la fin du cours, l'étudiant devra être capable de rédiger un texte critique en relation avec des constructions contemporaines et être en mesure de les expliciter.

#### Contenu

Le semestre sera consacré à une étude des principaux traités, ou écrits, qui ont modifié la perception que l'on pouvait avoir de la théorie architecturale avant le vingtième siècle. Une mise en relation avec le dixneuvième siècle qui porte les germes de la révolution moderne est également apportée. Les textes des théoriciens comme Le Corbusier, Aldo Rossi, Robert Venturi, Louis I. Kahn ou Rem Koolhass, sont ainsi expliqués, analysés et mis en lumière par rapport à leurs propres œuvres construites.

Répartition horaire Enseignement :	12 heures	(16 périodes	de 45 minutes)
Travail autonome :	21 heures		
Total :	33 heures	de travail pou	r ce cours
Modalités d'enseigr  ⊠ Ex cathedra (a	amphi) 🗆 Fronta	al participatif	□ Atelier / Laboratoire / Séminaire
La note de l'ur	inu (présentation orale nité d'enseignement e	est calculée en f	écrits) aisant une moyenne pondérée des diverses notes dérations sont transmises au début du cours.

#### Références bibliographiques

- Kenneth Frampton, L'architecture moderne, une histoire critique, Philippe Sers, Paris, 1985 (1980)
- Aldo Rossi, L'architecture de la ville, L'Equerre, Paris, 1981 (1966)
- Robert Venturi, De l'ambiguïté en architecture, Bordas, Paris, 1976 (1966)
- Louis I. Kahn, Silence and light, Actualité d'une pensée, Cahier de théorie 2-3, PPUR, 2000 (1969)
- Paolo Portoghesi, Au-delà de l'architecture moderne, L'Equerre, Paris, 1981 (1980)
- Rem Koohlaas, Delirious New York, Parenthèses, Marseille, 2002 (1978)
- Martin Steinmann, Forme forte, Ecrits/Schriften 1972-2002, Birkhäuser, Bâle, 2003 (1991 pour « Forme forte »)
- Lucan, Jacques, Composition, Non-composition Architecture et théories XIXe XXe siècles, PPUR, Lausanne, 2009

### Responsable-s de l'enseignement

M. Philippe MEIER (<u>philippe.meier@hesge.ch</u>)

#### Assistant-e-s

Mme Pauline DELLACHERIE (<u>pauline.dellacherie@hesge.ch</u>)



## Unité de cours : AR\_513 - Territoire et urbanisme 2 (TUR2)

### Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- reconnaître des étapes historiques de transformation de la ville
- identifier les différents facteurs qui modèlent le territoire
- comparer différents projets d'urbanisme
- évaluer les éléments urbains sociaux ou géographiques à prendre en compte dans un projet d'architecture ou d'urbanisme
- justifier le choix des éléments urbains sociaux ou géographiques pris en compte dans un projet d'architecture ou d'urbanisme
- utiliser correctement le vocabulaire professionnel de l'urbanisme

#### Contenu

#### Histoire, aménagement du territoire et urbanisme

Les projets urbains des 19ème et 20ème siècles et notamment : L'Ensanche de Barcelone, Ildefonso Cerda / La cité linéaire, Arturo Soria y Mata / La cité Jardin, Ebenezer Howard / La cité industrielle, Tony Garnier / Broadacre City, Frank Lloyd Wright, / Les Siedlungen, Ernst May, Bruno Taut / Les Höfe de Vienne la Rouge / La ville radieuse, Le Corbusier / Hochhausstadt, Ludwig Hilberseimer / Chandigarh, Le Corbusier / Brasilia, Lucio Costa, Oscar Niemeyer / Les mégastructures, Team X / Les utopies de Archizoom, Archigram, Superstudio, Yona Friedmann / Les projets en Suisse.

Répartition horaire Enseignement :	12	heures	(16 périodes de	45 minutes)
Travail autonome:	21	heures		
Total:	33	heures	de travail pour d	e cours
<b>Modalités d'enseign</b> □ Ex cathedra (a		⊠ Frontal	participatif	□ Atelier / Laboratoire / Séminaire
Modalitás d'ávalusti	on			

#### Modalites d'evaluation

☑ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

### Références bibliographiques

- Histoire de la ville, Leonardo Benevolo, éd. Parenthèses, 1995
- Histoire de l'architecture moderne, Leonardo Benevolo, éd. Dunod, 1998
- Documents distribués en cours

### Responsable-s de l'enseignement

Mme Alicia ESCOLAR (alicia.escolar@hesge.ch)

#### Assistant-e-s

Mme Pauline DELLACHERIE (<u>pauline.dellacherie@hesge.ch</u>)



Rue de la Prairie 4 CH-1202 Genève Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10 hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

département C E N construction et environnement filière architecture

# Descriptif de module : AR\_52 - Sciences & Techniques 5

Filière: Architecture

La description de ce module définit les conditions-cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année, mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

. Module : AR_52 – Sciences & Techniques 5 (3 ECTS)					
Type de formation :	☑ Bachelor		Master		
Type de module :			A choix		Additionnel
Niveau du module :					Intermediate level course
	☐ Advanced level course				Specialized level course
Langue : Français	Semestre de référence : S5		Responsable du module	: <b>M</b>	. Reto CAMPONOVO
Oliveria de la compansión de la compansi					

### 2. Objectifs d'apprentissage

#### Objectifs du module:

Le module vise à familiariser l'étudiant-e avec les questions et phénomènes en rapport avec l'énergie, le comportement hygrothermique, les installations techniques, l'acoustique et l'éclairagisme des bâtiments afin de pouvoir intégrer ces connaissances de manière cohérente et contemporaine dans le projet d'architecture et d'urbanisme.

A la fin du module l'étudiant-e sera capable de :

- pratiquer le bilan thermique d'un bâtiment et ses aspects normatifs; maîtriser la géométrie solaire;
- connaître les principes des différents systèmes de ventilation/aération et leur implémentation, le cas échéant d'autres systèmes techniques du bâtiment (ex. PAC, CCF, réseaux urbains,...);
- analyser la performance lumineuse d'une façade et d'une installation d'éclairage artificiel données, pratiquer l'étude d'ombrage;
- intégrer la transdisciplinarité dans l'élaboration de projet de manière conforme aux principes du développement durable, de la performance énergétique et du confort des occupants;
- réaliser des mesures de caractérisation acoustiques d'un local sur différents critères (isolation, acoustique intérieure);



### 3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Thermique du bâtiment 3 (THB3) Code de l'UE : AR_521	Obligatoire	16p	-
Installations techniques des bâtiments 3 (ITB3) Code de l'UE : AR_522	Obligatoire	16p	-
Atelier des outils 3 (AO3) Code de l'UE : AR_523	Obligatoire	32p	-

\*Indications en périodes d'enseignement de 45 min.

Répartition horaire : Enseignement : 48 heures (taux d'encadrement de 53%)

Travail autonome : 42 heures

Total: 90 heures équivalent à **3 ECTS** 

#### 4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « Règlement d'études ».

Les remédiations ne sont pas possibles dans ce module.

Modalités spécifiques :

La présence aux cours fait partie de l'évaluation du contrôle continu

Les modalités particulières de l'enseignant concernant les évaluations et le déroulement des cours sont partie intégrante de la présente fiche de cours et complètent les modalités générales de validation. Elles sont transmises à l'étudiant-e à chaque début de semestre.

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

AR\_521 (THB3) = 33% AR\_522 (ITB3) = 33% AR\_523 (AO5) = 34%

### 5. Prérequis

- Conditions générales de prérequis des modules voir le tableau des « Dépendances inter-modules » pour la filière Architecture
- Préparation pour :
  - o Module "Sciences et techniques", semestre 6
- Liens avec:
  - Modules de type "Outils" et "Ateliers" en général, unité de cours DDU, projet et construction



### Unité de cours : AR 521 - Thermique du bâtiment 3 (THB3)

### Objectifs d'apprentissage

Le cours vise à familiariser l'étudiant-e avec les questions, phénomènes, normes et outils en rapport avec l'énergie, le comportement hygrothermique des bâtiments afin de pouvoir intégrer ces dimensions de manière cohérente et contemporaine dans le projet d'architecture et de conception urbaine.

A la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- situer et concevoir plan-masse, ouvertures et protections solaires en fonction de la géométrie solaire
- dimensionner fenêtres et protections solaires
- réaliser un bilan thermique selon SIA 380/1 comme outil de conception
- identifier, évaluer et calculer les ponts thermiques

#### Contenu

Mots clés : physique de l'enveloppe, énergie, hygrothermie, bilan thermique, SIA 380/1, géométrie solaire, ponts thermiques

- Bilan thermique selon la norme SIA 380/1 comme outil de projet et de vérification.
- Géométrie solaire comme outil de conception à l'échelle du quartier, du bâtiment et du détail constructif.
- Eléments de construction transparents. Vitrages et fenêtres : physique de la fenêtre (U,g,t), déperditions, gains, bilan. Pratique de la fenêtre : cadres, exécution, choix.
- Logiciel métier de bilan thermique.
- Logiciel d'analyse de données climatiques.

Répartition ho	raire
----------------	-------

Repartition noralle						
Enseignement :	12 heures	(16 périodes de 45 minutes)				
Travail autonome :	18 heures					
Total :	30 heures	de travail pour ce cours				
Modalités d'enseignement						
□ Ex cathedra (an	mphi) ⊠ Frontal p	participatif   Atelier / Laboratoire / Séminaire				

#### Modalités d'évaluation

- ☑ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)
- ☑ Présence au cours, évaluation du degré d'assiduité et de participation.
- ☑ Pas de remédiation

Le contrôle se fait sur la base d'exercices et de travaux écrits (individuels et/ou en groupes) notés, de rapports de travail et/ou recherche, évaluation du degré d'assiduité et de participation. Les évaluations sont conservées en exemplaire unique par l'enseignant.

La note de l'unité de cours est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les éventuelles pondérations sont communiquées aux étudiants au fur et à mesure de l'avancement du cours.

Toute l'information présentée en classe, qu'elle fasse ou non partie des notes de cours écrites distribuées aux étudiants, de même que les lectures et le contenu des travaux pratiques sont sujets à examen.

Les modalités particulières de l'enseignant concernant les évaluations et le déroulement des cours sont partie intégrante de la présente fiche de cours et complètent les modalités générales de validation. Elles sont transmises à l'étudiant-e à chaque début de semestre.



#### Références bibliographiques

- Norme SIA 380/1, L'énergie thermique dans le bâtiment, SIA, édition en vigueur
- Documentation SIA D 0170, L'énergie thermique dans le bâtiment, SIA, 2001
- Norme SIA 180, Isolation thermique et protection contre l'humidité, SIA, édition en vigueur
- Claude-Alain Roulet, Énergétique du bâtiment, tome 1-3, Presses polytechniques romandes, 1987
- R. Sagelsdorff, T. Frank, Élément 29 Isolation thermique et maîtrise de l'énergie dans le bâtiment, Industrie suisse de la terre cuite, 1993
- Steven V. Szokolay, Solar geometry, design tools and techniques, PLEA notes, rev. 2007
- Merkblatt SIA 2021, Gebäude mit hohem Glasanteil Behaglichkeit und Energieeffizienz, SIA, 2002

#### Responsable-s de l'enseignement

M. Peter GALLINELLI (<u>peter.gallinelli@hesge.ch</u>)

#### Assistant-e-s

M. Victor GUILLOT (<u>victor.guillot@hesge.ch</u>)

M. Timothée DUCOMMUN-DIT-VERRON (timothee.ducommun-dit-verron@hesge.ch)



### Unité de cours : AR\_522 – Installations techniques du bâtiment 3 (ITB3)

#### Objectifs d'apprentissage

Le cours vise à familiariser l'étudiant-e avec les possibilités d'aération/ventilation et les systèmes y relatifs. Il permet à l'apprenant-e de reconnaitre les différents équipements et leur fonction dans les bâtiments existants ainsi que leur évolution historique. L'étudiant-e est en mesure de prévoir leur intégration rationnelle et optimale dans la phase de l'avant-projet architectural ainsi que leur maîtrise dans la phase de projet par des rèales de pré-dimensionnement.

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Mettre en relation les aspects liés à la thermique du bâtiment, au confort, à l'environnement et au projet avec les différentes possibilités et dispositifs d'aération/ventilation.
- Distinguer progressivement les équipements techniques, comprendre leur fonction, connaître leur principe de fonctionnement, maîtriser leur mise en œuvre ou assainissement.
- Connaître l'évolution historique des principales techniques dans le domaine de l'aération/ventilation.

#### Contenu

- Les besoins physiologiques et la nécessité d'aération.
- Les mécanismes et les systèmes d'aération/ventilation des bâtiments : aspects d'usage et techniques. Intégration dans le projet. Pré-dimensionnement sommaire (locaux, équipements et cheminements). Principes de mise en œuvre.

Les objectifs et les contenus de cette unité de cours peuvent subir des adaptations en cours de semestre.

Répartition horaire			
Enseignement:	12 heures	(16 périodes	de 45 minutes)
Travail autonome :	18 heures		
Total :	30 heures	de travail pou	r ce cours
Modalités d'enseign	nement		
☐ Ex cathedra (a	amphi) 🛮 🖾 Fronta	al participatif	☑ Atelier / Laboratoire / Séminaire
Modalités d'évaluati	ion		

- Contrôle continu (travaux écrits et/ou rapport d'études et présentations). Les évaluations sont conservées en exemplaire unique par l'enseignant.
- ☑ Présence au cours, évaluation du degré d'assiduité et de participation.
- ☑ Pas de remédiation

Toute l'information orale et écrite présentée en classe, qu'elle fasse ou non partie des notes de cours écrites distribuées aux étudiants, de même que les lectures et le contenu des travaux pratiques sont sujets à examen.

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les éventuelles pondérations sont communiquées aux étudiants au fur et à mesure de l'avancement du cours.

Les modalités particulières de l'enseignant concernant les évaluations et le déroulement des cours sont partie intégrante de la présente fiche de cours et complètent les modalités générales de validation. Elles sont transmises à l'étudiant-e à chaque début de semestre.



#### Références bibliographiques

- Manuel "Installations techniques des bâtiments : situation actuelle", 1986 OFQC, EDMZ 724.601 f
- "Bau und Energie Heizung, Lüftung, Elektrizität", C.Schmid, J.Nipkow, C.Vogt, éd. Vdf, ISBN 3-7281-2375-7.
- "Technics and Architecture", C.-D.Elliot, éd. MIT Press, ISBN 0-262 55024-5.
- "Sulzer. De la chaleur, une entreprise et des hommes", 1991, G.Irion & all., Sulzer Infra.
- "Gebäudetechnik", K.Daniels, éd. Vdf, ISBN 3-7281-2142-8.
- Polycopié "Equipements techniques du bâtiment I-II-III", 1991, N.Kohler, P.Chuard, R.Camponovo, EPFL-ITB-LESO
- "Le manuel du responsable énergie", 1992, A.De Herde & all., éd. Ministère énergie région Wallonne et UCL.
- "Le chauffage et l'ecs dans les logements anciens", ANAH, éd. Du moniteur, ISBN 2-86282-156.

### Responsable-s de l'enseignement

M. Reto CAMPONOVO (<u>reto.camponovo@hesge.ch</u>)

#### Assistant-e-s

- M. Victor GUILLOT (victor.guillot@hesge.ch)
- M. Timothée DUCOMMUN-DIT-VERRON (timothee.ducommun-dit-verron@hesge.ch)



### Unité de cours : AR\_523 - Atelier des outils 5 (AO5)

#### Objectifs d'apprentissage

L'atelier des outils a pour objectif de mettre conjointement en pratique les savoirs de thermique du bâtiment, d'acoustique, d'éclairagisme et d'installations techniques du bâtiment acquis dans les autres unités de cours constituantes le module.

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Mettre conjointement en pratique les savoirs de thermique du bâtiment, d'acoustique, d'éclairagisme et d'installations techniques du bâtiment acquis dans les autres unités de cours composant les modules «Sciences & Techniques 3 et 4»
- Savoir mettre en pratique des relevés et des mesures in situ et analyser et interpréter les données acquises. Savoir constituer une documentation du bâtiment et rédiger un rapport de synthèse.
- Intégrer les savoirs dans la conception d'un projet.

#### Contenu

- Apports spécifiques, séminaires sur le thème commun retenu pour l'atelier des outils.
- Travail pratique individuel ou par groupes durant le semestre à partir d'un thème spécifique commun pour les trois unités de cours.

Répartition horaire Enseignement :	24 heures	(32 périodes de 45 minutes)					
Travail autonome :	6 heures						
Total :	30 heures	de travail pour ce cours					
Modalités d'enseigne □ Ex cathedra (a		participatif ⊠ Atelier / Laboratoire / Séminaire					
Modalités d'évaluation	on						
Contrôle continu (travaux écrits et/ou rapport d'études et présentations). Les évaluations sont conservées en exemplaire unique par l'enseignant.							
		egré d'assiduité et de participation.					
□ Pas de remédi	anon						

Toute l'information orale et écrite présentée en classe, qu'elle fasse ou non partie des notes de cours écrites distribuées aux étudiants, de même que les lectures et le contenu des travaux pratiques sont sujets à examen.

Les modalités particulières de l'enseignant concernant les évaluations et le déroulement des cours sont partie intégrante de la présente fiche de cours et complètent les modalités générales de validation. Elles sont transmises à l'étudiant-e à chaque début de semestre.

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les éventuelles pondérations sont communiquées aux étudiants au fur et à mesure de l'avancement du cours.



### Références bibliographiques

- Ensemble des notes de cours des disciplines appartenant au module
- Ensemble des références bibliographiques des disciplines appartenant au module déjà indiquées
- "Mesures in situ en énergétique du bâtiment D 027", 1989, SIA et OFQC, EDMZ 724.619 f.

### Responsable-s de l'enseignement

- Mme Martina VALLOTTON (<u>martina.vallotton@hesge.ch</u>) coordinatriceo
- M. Reto CAMPONOVO (reto.camponovo@hesge.ch)
- M. Lorenzo LOTTI (lorenzo.lotti@hesge.ch)
- M. Thomas JUGUIN (<u>thomas.juguin@hesge.ch</u>)
- M. Peter GALLINELLI (peter.gallinelli@hesge.ch)

#### Assistant-e-s

- M. Victor GUILLOT (<u>victor.guillot@hesge.ch</u>)
- M. Timothée DUCOMMUN-DIT-VERRON (timothee.ducommun-dit-verron@hesge.ch)



Rue de la Prairie 4 CH-1202 Genève

Module : AR\_53 – Gestion et Environnement 5 (4 ECTS)

Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10 hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

département C E N construction et environnement filière architecture

# Descriptif de module : AR\_53 - Gestion et Environnement 5

Filière: Architecture

La description de ce module définit les conditions-cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année, mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

Type de formation :	Bachelor     Bachelor	L			
Type de module :		[	□ A choix	□ Add	itionnel
Niveau du module :	□ Basic level course			□ Inte	rmediate level course
	☐ Advanced level cou	ırse		□ Spe	cialized level course
Langue : Français	Semestre de référence	e : S5	Responsable	e du module : <b>M. Lio</b>	nel RINQUET
<ol><li>Objectifs d'appr</li></ol>	entissage				
de planification et de c au domaine opération Ce module d'apprentis réglementaires, usuell	et Environnement avec développement durable, nel de la réalisation d'ou ssage propose l'intégrati es, environnementales d ent des réalités incontour nstruction.	applica uvrages ion des ou éthic	ables en matière s. contraintes écc ques ainsi que l	e de construction pro onomiques, légales, e découpage et la p	épare les étudiants normatives, rogrammation des
3. Unités de cours					
Unité de cours (UC)			Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Planification 3 (PLA Code de l'UE : AR_5			Obligatoire	32p	
<b>Développement dur</b> Code de l'UE : AR_5			Obligatoire	32p	
_			*	Indications en périodes d	'enseignement de 45 min.
Répartition horaire :	Enseignement:	48	heures	(taux d'encadreme	nt de 53%)
	Travail autonome :	72	heures		
	Total:	120	heures	équivalent à 4 ECT	S



### 4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « Règlement d'études ».

Les remédiations ne sont pas possibles dans ce module.

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

AR\_531 (PLA3) = 50% AR\_532 (DDU1) = 50%

### 5. Prérequis

- Conditions générales de prérequis des modules voir le tableau des « Dépendances inter-modules » pour la filière Architecture
- Préparation pour :
  - Module AR\_63 "Sciences et Techniques 6"
- Liens avec:
  - Modules AR\_56 "Atelier de projet 5"
- Le cours DDU1 nécessite le suivi en parallèle du cours AR\_521-Thermique du bâtiment (THB3) ou son acquisition préalable.



### Unité de cours : AR\_531 - Planification 3 (PLA3)

#### Objectifs d'apprentissage

Lors du 3ème semestre du cours, il sera traité de la planification des flux financiers et de la gestion des délais. L'élaboration du planning n'est pas un but en soi. Le planning est un outil de simulation, mais aussi de coordination permettant de suivre l'avancement des travaux. Ce suivi et l'atteinte des objectifs fixés par le planning sont une des parties essentielles du travail de la direction des travaux et certainement pas la plus simple.

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Elaborer un échéancier des paiements d'un projet simple
- Appréhender l'importance du stress et du facteur humain dans la gestion du projet et des délais en particulier
- Maîtriser le flux d'informations nécessaire au bon avancement du projet et à sa documentation
- Définir les conditions-cadres à mettre en place par la direction des travaux pour permettre d'atteindre les objectifs du planning

#### Contenu

- Conditions de paiement selon norme SIA 118
- Eclairage sur le financement des travaux et la TVA
- Facteur humain et stress
- Techniques de maîtrise du flux d'information
- Infrastructures clés pour la tenue des délais
- Conséquence du non-respect de la réglementation sur les délais
- Last planner approach
- Gestion des imprévus
- Séance et journal de chantier

R	á	nar	titi	on	hor	aire
1,	c	pai	uu	UII	HUI	anc

Enseignement : 24 heures (32 périodes de 45 minutes)

Travail autonome : 36 heures

Total : 60 heures de travail pour ce cours

### Modalités d'enseignement

#### Modalités d'évaluation

Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre.

### Références bibliographiques

Bibliographie distribuée au cours

### Responsable-s de l'enseignement

M. Lionel RINQUET (<u>lionel.rinquet@hesge.ch</u>)

#### Assistant-e-s

- M. Victor GUILLOT (victor.guillot@hesge.ch) ou
- M. Timothée DUCOMMUN-DIT-VERRON (<u>timothee.ducommun-dit-verron@hesge.ch</u>)



### Unité de cours : AR\_532 – Développement durable 1 (DDU1)

### Objectifs d'apprentissage

Cette unité de cours vise à sensibiliser les étudiant-e-s à la question environnementale et apporte méthodes et outils permettant d'intégrer la dimension du développement durable de façon pragmatique et constructive dans le projet.

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- savoir réaliser une étude environnementale en se servant de différents outils de terrain
- à partir d'une analyse fine du contexte environnemental, élaborer des stratégies à intégrer dans la conception du projet
- connaître et savoir intégrer la notion du développement durable dans le projet d'architecture et d'urbanisme
- à partir de l'analyse du projet, savoir évaluer la pertinence des choix architecturaux en termes de développement durable

#### Contenu

Mots clé : définition développement durable (DD), DD et le projet d'architecture, méthodes et d'outils, poster bioclimatique.

Après une introduction générale du concept du développement durable, le cours aborde l'analyse des opportunités extérieures qui vont donner le cadre du projet (construire avec le lieu), l'étude du rapport avec le site (naturel ou construit), les interactions projet-environnement, et finalement l'étude des possibilités du projet lui-même par rapport aux dispositifs passifs (aménagement, architecture, construction) et actifs (installations).

Les apports théoriques sont mis en pratique en effectuant l'analyse bioclimatique in situ de la parcelle du projet de l'Unité de cours "AR561 Atelier de projet" à l'aide de différents appareils de mesure, d'observation et d'analyse de terrain ainsi que de programmes d'analyse climatique du lieu. Cette étude qui se concrétise sous la forme d'un poster qui sert de cadre au projet.

Répartition horaire						
Enseignement:	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)			
Travail autonome:	36	heures				
Total :	60	heures	de travail pour ce cours			
Modalités d'enseignement  □ Ex cathedra (amphi) □ Frontal participatif □ Atelier / Laboratoire / Séminaire						
Modalités d'évaluation  ☑ Contrôle continue		entation orale	et/ou travaux écrits)			

Contrôle sur la base d'exercices et de travaux écrits (individuels et/ou en groupes) notés, de rapports de travail et/ou recherche, évaluation du degré d'assiduité et de participation. Les évaluations sont conservées en exemplaire unique par l'enseignant.

La note de l'unité de cours est calculée en faisant une moyenne pondérée des notes obtenues pendant le semestre. Les dates et pondérations sont communiquées aux étudiants au fur et à mesure de l'avancement du cours.



Toute l'information présentée en classe, qu'elle fasse ou non partie des notes de cours écrites distribuées aux étudiants, de même que les lectures et le contenu des travaux pratiques, sont sujets à examen.

### Références bibliographiques

- Victor Olgyay, Design with climate: bioclimatic approach to architectural regionalism, Princeton University Press, 1963
- Claude-Alain Roulet, Santé et qualité de l'environnement intérieur dans les bâtiments, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004
- David Wright, Manuel d'architecture naturelle, Éditions parenthèses, 1979
- Edward Mazria, Le Guide de l'énergie solaire passive, Éditions parenthèses, 1981
- Jean Louis Izard, archi-bio, Parenthèses, 1979
- J.-P. Eggimann, Architecture climatique équilibrée, programme PACER, 1996
- Baruch Givoni, Climate considerations in building and urban design, Édition John Wiley, 1998

#### Responsable-s de l'enseignement

M. Peter GALLINELLI (<u>peter.gallinelli@hesge.ch</u>)

#### Assistant-e-s

- M. Victor GUILLOT (<u>victor.guillot@hesge.ch</u>) ou
- M. Timothée DUCOMMUN-DIT-VERRON (timothee.ducommun-dit-verron@hesge.ch)



Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10 hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

département C E N construction et environnement filière architecture

# Descriptif de module : AR\_54 - Structure & Matériaux 5

Filière: Architecture

La description de ce module définit les conditions-cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année, mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : AR_54 – Structure & Matériaux 5 <b>(4 ECTS)</b>						
Type de formation :	Bachelor	□ Master				
Type de module :		□ A choix	□ Additionnel			
Niveau du module :			☐ Intermediate level course			
	☐ Advanced level course		☐ Specialized level course			
Langue : Français	Semestre de référence : S5	Responsable du module	e : Mme Paola TOSOLINI			

### 2. Objectifs d'apprentissage

### Objectifs du module:

- Appréhender la conception des ouvrages comme un ensemble y intégrant l'influence des éléments structuraux et le choix des matériaux
- Développer des systèmes statiques économiques
- Être à même d'intégrer dans le cahier des charges d'un ouvrage les exigences en matière de construction durable, en particulier la réduction de l'impact sur l'environnement et des besoins en énergie
- Intégration des éléments appris, consolidation et application des connaissances, transfert des résultats, notamment en lien avec l'atelier de projet d'architecture
- Stimuler la capacité individuelle de chercher au-delà des matières enseignées afin de trouver des solutions innovantes pour mener à bien les projets

### 3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Mécanique des structures 3 (MST3) Code de l'UE : AR_541	Obligatoire	32p	-
Construction durable 1 (CDU1) Code de l'UE : AR_542	Obligatoire	32p	-

\*Indications en périodes d'enseignement de 45 min.

épartition horaire : Enseignement :	48	heures	(taux d	'encac	Irement	∶de ∠	10%	6)
-------------------------------------	----	--------	---------	--------	---------	-------	-----	----

Travail autonome: 72 | Heures

Total : 120 heures équivalent à 4 ECTS



# 4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « Règlement d'études ».

Les remédiations ne sont pas possibles dans ce module.

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

AR\_541 (MST3) = 50% AR\_542 (CDU1) = 50%

### 5. Prérequis

- Conditions générales de prérequis des modules voir le tableau des « Dépendances inter-modules » pour la filière Architecture
- Liens avec:
  - o Modules AR\_56 "Atelier de projet 5"
- Préparation pour :
  - Module AR\_64 "Structure et Matériaux 6"

### Unité de cours : AR\_541 - Mécanique des structures 3 (MST3)

#### Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Comprendre l'importance et le contenu d'une convention d'utilisation.
- Choisir une trame de structure efficace et économique, en considérant le matériau choisi et l'utilisation de l'ouvrage.

Le cours, accompagné d'exercices ciblés, consolide la méthode et la démarche constructive amenant à la mise en forme d'éléments constructifs. Sont pris en compte, d'une part l'intention architecturale (le donné à voir) et d'autre part les caractéristiques des différents matériaux ou composants (quoi) et leur mise en œuvre (comment et quand) en réponse à un usage (pourquoi) et aux conditions spécifiques du site (où).

Ce cours s'articule avec l'**Atelier de projet AR\_561**. Les enseignants de MST 3 seront présents à l'atelier de projet pendant 2 journées pour discuter et vérifier les structures du projet avec les étudiants et les enseignants de projet.

#### Contenu

- Rappels caractéristiques des matériaux, et normes SIA
- Structures en béton armé
  - o bâtiments (différents systèmes de dalles)
- Les systèmes pour des grandes portées
  - o Ordre de grandeur des sections
- Efficacité d'un système porteur
  - o trames, géométries et formes structurales adaptées aux matériaux
- Descentes de charges
- Fondations
  - o dimensions, fondations spéciales
- Dimensionnement à la flexion et à l'effort tranchant
  - Sections rectangulaires en béton et en bois, profilés en acier
- La convention d'utilisation

Répartition horaire		(00 (1) 1 (1) 1 (1)
Enseignement:	24 heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail autonome:	36 heures	
Total :	60 heures	de travail pour ce cours / 2 ECTS
Modalités d'enseign  □ Ex cathedra (a		al participatif □ Atelier / Laboratoire / Séminaire



### Modalités d'évaluation

☐ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits - rapports)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

#### Références bibliographiques

Documents d'appui préparés par le-s professeur-s.

- Allen, E., et. al. (2010): « Form and Forces: Designing efficient, expressive structures » Wiley, /ISBN: 978-0-470-17465-4
- Moro, J.-L., et. al. (2009): « Baukonstruktion: vom Prinzip zum Detail, Springer » / ISBN:978-3-540-27790-3
- Muttoni A. (2010) « The art of structures : Introduction to the functioning of structures in architecture » PPUR / ISBN : 978-2-940222-38-4
- Vittone R. (2002): « Bâtir: Manuel de la construction » PPUR, Nouvelle édition 2010 / ISBN: 2-88074-251-X

#### Responsable-s de l'enseignement

- M. Denis CLEMENT (denis.clement@hesge.ch)
- M. Pierre LUISIER (pierre.luisier@hesge.ch)

#### Assistant-e-s

à nommer

## Unité de cours : AR\_542 - Construction durable 1 (CDU1)

#### Objectifs d'apprentissage

- Intégrer dans le cahier de charge d'un ouvrage (base du contrat de mandat de la SIA) les exigences en matière de construction durable
- S'interroger sur la relation entre choix constructif, expression, intégration au site et créativité architecturale dans une perspective prenant en compte les aspects écologiques, économiques, sociaux
- Être à même de proposer des solutions durables pour les principaux systèmes constructifs (construction massive – construction filigrane), en particulier en rapport avec la réduction des besoins en énergie et d'impact sur l'environnement et le confort intérieur
- Connaître les principaux matériaux de construction écologiques
- Approfondir, développer et appliquer les savoir-faire enseignés dans les précédents modules de construction, thermique et installations techniques du bâtiment

#### Contenu

L'enseignement porte essentiellement sur la méthode comme sur le transfert des connaissances interdisciplinaires amenant à la mise en forme d'éléments constructifs.

- Architecture vernaculaire
- Cahier de charge constructions durables 1
- SIA 112/1 Construction durable Bâtiment /// ECO-BAU
- Analyse des stratégies du cahier de charge « constructions durables » pour la conception de bâtiments publics. Etudes de cas en lien avec le thème du projet d'atelier AR561
- Conception et techniques de mise en œuvre des éléments d'enveloppe et structure des principaux systèmes constructifs pour atteindre les objectifs de la haute performance énergétique et environnementale des labels suisses :
  - o construction massive: béton recyclé et isolant, brique isolante, terre crue-paille
  - o construction filigrane: bois massif, verre-métal, béton chanvre, ...
- Isolants d'origine végétale, minérale, synthétique (recyclée): propriétés, mise en œuvre et impact sur l'environnement et sur la santé

Le cahier de charge construction durable sera développé en lien avec le projet d'atelier AR\_561.

Répartition horaire Enseignement :	24	heures	(32 périodes de	45 minutes)
Travail autonome:	36	heures		
Total:	60	heures	de travail pour ce	e cours / 2 ECTS
Modalités d'enseign  ☐ Ex cathedra (a		⊠ Frontal p	participatif	☑ Atelier / Laboratoire / Séminaire

#### Modalités d'évaluation

☑ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

### Références bibliographiques

- Documents, cours théoriques et bibliographie par thème fourni au cours
- Fiches ECO-BAU
- Hegger M., Stark T., Fuchs M., Zeumer M., Construction et énergie, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 2011
- Hegger M., Volker A.-S., Fuchs M., Thorsten R., Construire. Atlas des matériaux, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 2009
- Mengoni J.-C., La construction écologique, Terre vivante, Mens, 2011
- Olivia J.-P., L'isolation écologique, Terre vivante, Mens, 2009
- Preisig H.R., Dubach W., Kasser U. et Viridén K., Savoir construire éco logique –nomique, Werd Verlag CRB, ZHW, 1999
- Ragonesi & all., *Minergie-P*, Faktor Verlag, 2008

### Responsable-s de l'enseignement

Mme Paola TOSOLINI (paola.tosolini@hesge.ch)

#### Assistant-e-s

Mme Luisa Alonso (luisa.alonso@hesge.ch)

hepia

Rue de la Prairie 4 CH-1202 Genève Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10 hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

département C E N construction et environnement filière architecture

# Descriptif de module : AR\_55 - Construction 5

Filière: Architecture

1. Module: AR\_55 - Construction 5 (3 ECTS)

La description de ce module définit les conditions-cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année, mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

Type de formation :	Bachelor     ■	☐ Master				
Type de module :		☐ A choix		Additionnel		
Niveau du module :	□ Basic level course			ntermediate level course		
	☐ Advanced level course			Specialized level course		
Langue : Français	Semestre de référence : S5	Responsab		Л. Lionel RINQUET М. Tedros YOSEF		
2. Objectifs d'appr	entissage					
Le module "Construction" des semestres 5 vise à l'approfondissement et la mise en pratique des notions acquises dans les modules "Construction" des deux semestres précédents.  Les notions théoriques sont consolidées, développées et abordées de manière plus exhaustive en s'inscrivant dans une perspective liée au « développement durable ».						
dans une perspective	liée au « développement dural	ole ».				
dans une perspective  3. Unités de cours	liée au « développement dural	ole ».				
	liée au « développement dural	ole ».				
		caractère	Sem. Automr			
3. Unités de cours	N5)	Caractère Obligatoire	64 p	ne Sem. Printemps		
3. Unités de cours  Unité de cours (UC)  Construction 5 (CO)	N5)	Caractère Obligatoire	64 p			
3. Unités de cours  Unité de cours (UC)  Construction 5 (CO)	N5)	Caractère Obligatoire	64 p	Sem. Printemps  - les d'enseignement de 45 min.  ment de 53%)		



### 4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « Règlement d'études ».

Les remédiations ne sont pas possibles dans ce module.

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

 $AR_{551}$  (CON5) = 100%

### 5. Prérequis

 Conditions générales de prérequis des modules voir le tableau des « Dépendances inter-modules » pour la filière Architecture



### Unité de cours : AR\_551 - Construction 5 (CON5)

### Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Comprendre et faire la synthèse ainsi que le transfert des connaissances interdisciplinaires dans la mise en place de principes constructifs clairement exprimés
- Établir à une échelle appropriée des plans d'ensemble et de détails
- Opérer des choix définitifs des matériaux et types mise en œuvre
- Intégrer les installations CVSE dans les plans élaborés
- Maîtriser les outils de communication liés aux différentes phases de construction ayant comme fil conducteur le détail, porteur des intentions architecturales

Le cours, accompagné d'exercices individuels ciblés, consolide la méthode et la démarche constructive amenant à la mise en forme d'éléments constructifs.

Sont pris en compte, d'une part l'intention architecturale (le donné à voir) et d'autre part les caractéristiques des différents matériaux ou composants (quoi) et leur mise en œuvre (comment et quand) en réponse à un usage (pourquoi) et aux conditions spécifiques du site (où).

Ce cours s'articule avec le cours intitulé construction durable.

#### Contenu

Les éléments d'enveloppes et leurs relations avec les systèmes et sous-systèmes constructifs :

- Les enveloppes verticales, horizontales et obliques
- Les ouvertures et les dispositifs ouvrants et occultants
- Les prolongements extérieurs : le balcon et la lucarne

Les éléments du second œuvre :

- La serrurerie
- Les cloisons et menuiseries intérieures

Les équipements et installations :

 Les équipements et leurs relations aux réseaux des fluides, à la structure porteuse, à l'enveloppe, aux partitions, à l'usage et à l'expression architecturale.

<b>Répartition horaire</b> Enseignement :	48 heures	(64 périodes d	de 45 minutes)	
Travail autonome:	42 heures			
Total :	90 heures	de travail pou	r ce cours	
Modalités d'enseign □ Ex cathedra (a		ontal participatif	☑ Atelier / Laboratoire / Séminaire	
Modalités d'évaluati ☑ Contrôle conti		orale et/ou travaux é	ecrits)	
La note de l'unité d'er	nseignement est ca	alculée en faisant ur	ne moyenne pondérée des diverses notes d	obtenues

pendant le semestre. Un calendrier des rendus d'exercices est transmis au début du cours.



### Références bibliographiques

- Documents d'appui préparés par les professeurs.
- Bâtir de René Vittone, Presses polytechniques et universitaires romandes
- «Architektur konstruieren vom Rohmaterial zum Bauwerk de Andréa Deplazes
- DARCH ETH, éditions Birkhäuser
- Construire des façades Thomas Herzog, Roland Krippner, Werner Lang, presses polytechniques et universitaires romandes

### Responsable-s de l'enseignement

- M. Lionel RINQUET (<u>lionel.rinquet@hesge.ch</u>)
- M. Tedros YOSEF (<u>tedros.yosef@hesge.ch</u>)
- M. Stéphane DE BORTOLI (<u>stephane.debortoli@hesge.ch</u>)
- M. Stefano MOOR (<u>stefano.moor@hesge.ch</u>)
- M. Frank HERBERT (<u>frank.herbert@hesge.ch</u>)



Rue de la Prairie 4 CH-1202 Genève

Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10

hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

département C E N construction et environnement filière architecture

# Descriptif de module : AR\_56 - Atelier de projet 5

Filière: Architecture

La description de ce module définit les conditions-cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année, mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : AR_56 – Atelier de projet 5 (7 ECTS)							
Type de formation :	☑ Bachelor	□ Master					
Type de module :		□ A choix	□ Additionnel				
Niveau du module :	□ Basic level course		□ Intermediate level course				
	☐ Advanced level course		□ Specialized level course				
Langue : Français	Semestre de référence : S5	Responsable du modul	e : <b>Mme Paola TOSOLINI</b>				
2 Objectife d'appre	enticeage						

#### Objectifs du module:

La pratique du projet est au cœur de l'activité de l'architecte. L'apprentissage du projet d'architecture ne peut se faire sans la sensibilisation, la méthode et l'acquisition et l'exercice de son processus. L'atelier sert de lieu d'initiation, de compréhension et d'expérimentation des méthodes du projet. Il rassemble autour d'exercices, la dynamique spécifique à l'activité créatrice et critique du projet d'architecture. Observer, interpréter, proposer, composer, caractériser et formaliser des espaces sont les verbes clés qui jalonnent la ligne directrice de ce processus créatif d'une pensée intellectuelle, culturelle et technique sur l'espace et son usage.

L'enseignement de l'atelier du module AR\_56 se concentre sur le projet d'un équipement public, sur l'aménagement de l'espace urbain dans lequel il s'inscrit et sur la densification durable du tissu urbain.

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de:

- concevoir, de l'implantation à sa résolution constructive, un équipement public inducteur de complications structurelles et d'une variété de types, d'usages, d'espaces et d'ambiances, en tenant compte de son impact sur le contexte urbain environnant ;
- expliquer et argumenter à travers de croquis, diagrammes, dessins, images photoréalistes, maquettes à différentes échelles, la pertinence et la cohérence du projet ;
- intégrer les enjeux de la durabilité dans le concept architectural du projet.



### 3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Atelier de projet 5 (APR) Code de l'UE : AR_561	Obligatoire	64p + 64p TD	-

\*Indications en périodes d'enseignement de 45 min.

Répartition horaire : Enseignement : 96 heures (taux d'encadrement de 45%)

Travail autonome : 114 heures

Total: 210 heures équivalent à **7 ECTS**\*

### 4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « Règlement d'études ».

Les remédiations ne sont pas possibles dans ce module.

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

AR 561 (APR) = 100%

### 5. Prérequis

- Conditions générales de prérequis des modules voir le tableau des « Dépendances inter-modules » pour la filière Architecture ainsi que le « Programme cadre. Travail bachelor of Arts of Architecture».
- Préparation pour :
  - Module AR\_65 "Construction 6"
  - Module AR 66 "Atelier de projet 6"
  - Unité de cours AR\_681 "Dossier de présentation"
- Liens avec :
  - Module AR\_54 "Structure et matériaux 5"
  - o Module AR\_63 "Gestion et Environnement 6"
- L'Unité de cours APR "Atelier de projet" nécessite le suivi en parallèle des cours AR\_542 "Construction Durable 1", AR\_541 MST3 "Mécanique des structures 3", AR\_532 "Développement Durable 1" ou leur acquisition préalable.



<sup>\*</sup> Les crédits de ce module sont comptabilisés parmi les 12 ECTS du Module Travail de Bachelor of Arts of Architecture

### Unité de cours : AR\_561 – Atelier de projet 5 (APR5)

#### Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- apprendre à lire et à interpréter le territoire dans lequel s'insère un nouveau projet;
- s'interroger sur la relation entre concept architectural, constructif, intégration au site dans une perspective prenant en compte les enjeux du développement durable et les standards énergétiques suisses ;
- gérer les paramètres de la densité au niveau du tissu urbain ;
- comprendre les enjeux urbains et architecturaux des bâtiments publics en élaborant des formes spatiales et des volumétries cohérentes;
- proposer des aménagements extérieurs de qualité en adéquation avec le projet et en rapport avec la ville ;
- concevoir et hiérarchiser les espaces d'un programme complexe; les différencier au niveau des ambiances, les adapter aux divers degrés de représentativité et confort (visuel, lumineux, acoustique, thermique);
- affirmer l'intention constructive comme élément d'expression architecturale;
- gérer les complications structurelles d'un bâtiment: structures mixtes à grande et petite portée, porte-àfaux, etc.;
- réfléchir aux apports théoriques et les intégrer dans l'élaboration du projet ;
- expliquer et argumenter à travers de croquis, diagrammes, dessins, images photoréalistes, maquettes à différentes échelles la pertinence et la cohérence du projet.

#### Contenu

Les bâtiments publics reflètent l'image de la société : l'école, la mairie, le centre culturel, la bibliothèque, le musée, etc. Ils sont enracinés dans un lieu et même s'ils vont subir des transformations, des altérations d'usages, ils doivent persister au-delà des modes, car ils ont une action sur la forme de la ville, ils fabriquent la ville.

Dans ce cadre les contenus de l'atelier se concentreront autour des thématiques suivantes :

- le bâtiment public en tant qu'élément générateur de la ville ;
- aménagement et valorisation de l'espace public : les notions de place, placette, cour, esplanade, allée, trottoir, parvis, jardin public ;
- les équipements publics structurants d'agglomération et ceux de quartier : analyse typologique d'équipements publics (administration publique, culture, enseignement, sport, etc.) ;
- le travail sur la volumétrie et la forme: formes régulières et formes irrégulières; entre répétition et singularité, ordre et *accidentalité*, unité et détail, essentialité et création ;
- la multiplicité de relations spatiales: contrastes et oppositions, équilibres et tensions;
- lumière et matérialité ;
- architecture des lieux publics: accéder (le seuil public-public), pénétrer (le sas), accueillir (le hall), se déplacer (les espaces de distribution verticaux et horizontaux), travailler (les bureaux), recevoir/exposer (les salles de conférence, les salles polyvalentes), partager (les espaces de détente), etc.

Le projet est accompagné par des apports théoriques qui permettent à l'étudiant de réfléchir aux thématiques liées au *bâtiment public* par l'analyse d'exemples tant contemporains qu'historiques.



#### Méthodologie

- Observer // Analyse du site. Saisir le caractère qui rend un quartier, un lieu, singulier. Repérer les avantages et désavantages de la parcelle au niveau urbanistique, architectural, environnemental, social, et économique.
- Conceptualiser // Chercher, tracer, définir le fil conducteur du projet à travers la proposition d'un concept qui transforme les contraintes en atouts, qui donne de la cohérence à l'ensemble.
- *Projeter-matérialiser* // Concrétiser le concept au niveau des choix du projet : forme, dimensions, volumes, structure, matériaux, lumière, ombre, couleurs, sons, air, température, etc.

Le projet de cette Unité de cours sera développé au niveau constructif de manière détaillée (projet d'exécution) dans le cadre du cours AR\_651 "Construction".

Liens avec d'autres Unités de cours:

- Le site du projet fera l'objet d'une analyse bioclimatique dans le cadre de l'Unité de cours AR\_532
   "Développement Durable 1"
- Le Cahier de charge Construction durable sera développé pour le projet d'atelier dans le cadre de l'Unité de cours AR\_642 "Construction Durable 2"
- Les enseignants de l'Unité de cours AR\_541 "Mécanique des structures 3" seront présents à l'atelier de projet pendant 2 journées pour discuter et vérifier la structure du projet avec les étudiants et les enseignants de projet.
- Les enseignants du module AR\_65 "Construction 6" assisteront aux critiques finales de l'atelier qui se déroulera à la présence d'un jury externe composé par 2 membres des associations professionnelles.

Répartition horaire Enseignement :	96	heures	(128 périodes de 45 minu	utes)		
Travail autonome :	114	heures				
Total:	210	heures	de travail pour ce cours /	7 ECTS		
Modalités d'enseign □ Ex cathedra (a		⊠ Frontal <sub>I</sub>	participatif ⊠ Atelie	er / Laboratoire / Séminaire		
Modalités d'évaluation  ☑ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)						

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.



#### Références bibliographiques

Bibliographie sur le thème du projet, monographies d'architectes, revues d'architecture, indiquées lors de l'atelier et des apports théoriques

- Cullen Gordon, The concise Townscape, The Architectural Press, Oxford, 1961
- Fjeld Olaf, Fehn Sverre. The pattern of thoughts, The Monacelli Press, 2009
- Hertzberger Herman, Leçons d'architecture (1ère éd. en anglais : Rotterdam, 1991), Goillon 2010
- Kahn Louis I., Silence et lumière, éd. du Linteau, 1996
- Lucan Jacques et al., Matière d'art. Architecture contemporaine en Suisse, Centre Culturel suisse Paris, Birkhäuser, 2001
- Sergison Bates architects, Papers 2, Editorial Gustavo Gili SL, Barcelona, 2007
- Siza Alvaro, Imaginer l'évidence, Parenthèses, Marseille, 2012
- Spellmann C., Unglaub K. ed., Peter Smithson: Conversations with students. A space for Our Generation, Princeton Architectural Press, 2005
- Steinmann Martin, Forme forte, Birkhäuser, 2003
- Ursprung Philip, Herzog&De Meuron Natural History, Canadian Centre for Architecture and Lars Müller Publishers, 2002/2005
- Venturi Robert, Complexity and contradiction in Architecture (De l'ambiguïté en Architecture), New York, 1996
- Zumtor Peter, Thinking Architecture, Birkhauser Architecture, 2010

#### Responsable-s de l'enseignement

- Mme Paola TOSOLINI (<u>paola.tosolini@hesge.ch</u>) coordination
- M. Stefano MOOR (stefano.moor@hesge.ch)
- M. Philippe MEIER (philippe.meier@hesge.ch) invité
- M. Denis CLEMENT (<u>denis.clement@hesge.ch</u>)
- M. Pierre LUISIER (pierre.luisier@hesge.ch)



Rue de la Prairie 4 CH-1202 Genève Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10 hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

département C E N construction et environnement filière architecture

# Descriptif de module : AR\_57 - Interdisciplinarité 1

Filière: Architecture

La description de ce module définit les conditions-cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année, mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : AR_57 – Interdisciplinarité 2 ( <b>4 ECTS</b> )							
Type de formation :	⊠ Bachelor		Master				
Type de module :		$\boxtimes$	A choix		Additionnel		
Niveau du module :	☑ Basic level course				Intermediate level course		
	☐ Advanced level course				Specialized level course		
Langue : Français	Semestre de référence : S5		Responsable du module		. François JOSS . Lionel RINQUET		

### 2. Objectifs d'apprentissage

#### Objectifs du module:

Les ateliers interdisciplinaires CEN (Département de Construction et Environnement) et les cours de spécialisation à option favorisent la recherche des interactions des savoirs et de leur complémentarité, dans un esprit d'ouverture et de collaboration. Ils permettent l'approfondissement de thématiques étroitement liées à la pratique professionnelle courante.

A la fin du cycle Bachelor, l'étudiant dispose des compétences suivantes:

- il est capable de dialoguer de manière constructive et efficace avec les différents partenaires d'un projet autour d'une problématique, d'une question concrète
- il a développé une attitude d'ouverture favorisant le partage de ses savoirs ainsi que la compréhension des démarches et des enjeux qui ne sont pas propres à sa discipline, afin de mieux s'intégrer dans le processus global du projet
- il connaît la base du vocabulaire de l'ingénieur et de l'architecte paysagiste et les fondements de leur culture spécifique
- il a une connaissance plus approfondie sur les théories et techniques constructives inhérentes à une de ces deux branches :
  - o l'intervention sur le patrimoine bâti existant (transformation, restauration, réaffectation, extension, conservation et entretien)
  - la construction légère (bois et métal)

Cours de spécialisation : le nombre d'étudiants est reparti obligatoirement à 50 % dans les deux unités de cours. Dans la mesure du possible la répartition sera faite en respectant le premier choix de l'étudiant.



### 3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Cours de spécialisation A –Modifier / Intervenir / Transformer (MIT) Code de l'UE: AR_571	Obligatoire à choix	64p	-
Cours de spécialisation - B – Agrandir / Assainir / Amortir (AAA) Code de l'UE : AR 572	Obligatoire à choix	64p	-

\*Indications en périodes d'enseignement de 45 min.

Répartition horaire : Enseignement : 48 heures (taux d'encadrement de 40%)

Travail autonome: 72 heures

Total: 120 heures équivalent à 4 ECTS

### 4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « Règlement d'études ».

Les remédiations ne sont pas possibles dans ce module.

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

AR\_571 (OPT-A) = 100% AR\_572 (OPT-B) = 100%

### 5. Prérequis

 Conditions générales de prérequis des modules voir le tableau des « Dépendances inter-modules » pour la filière Architecture



### Unité de cours : AR 571 – Cours de spécialisation A – Modifier, Intervenir et Transformer (MIT)

Dans les cours de spécialisation (obligatoire à choix : A ou B), les étudiants approfondissent des thèmes étroitement liés à la pratique professionnelle et au domaine de la construction à travers un projet simple et des apports théoriques interdisciplinaires. La répartition des 64 périodes l'enseignement (4 heures hebdomadaires / 16 semaines) prévoit 1/3 de cours théoriques (22 périodes) et 2/3 de projet à l'atelier (42 périodes).

#### Objectifs d'apprentissage

Comprendre l'importance des interventions sur l'existant en comme un enjeu majeur dans les villes. Connaître les principes majeurs d'intervention patrimoniale (chartes, lois, recommandations, etc.). Savoir gérer un projet de rénovation simple.

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- proposer des stratégies cohérentes au niveau spatial et constructif pour un projet de transformation du patrimoine bâti existant
- savoir gérer l'interface existant-nouveau d'un point de vue de son impact formel et esthétique sur l'environnent proche
- identifier les problèmes liés à l'enveloppe thermique et proposer des mesures d'assainissement 

  gérer les paramètres liés au confort thermique et acoustique

#### Contenu

L'architecte doit « rendre service ». Son rôle, et sa responsabilité sont d'apporter une « résolution à un problème donné » (Rafael Moneo). Il doit donc produire de la pensée qui se représentera au travers d'un projet. Dans le cas présent, vous « recevez » un ensemble de bâtiments qu'il faudra d'abord lire (observer, analyser) avant que d'écrire (projeter). Cette phase d'écriture devra s'effectuer dans la discussion (critique) des principes monumentaux, soit la lisibilité, la réversibilité ainsi que l'affectation. Le sujet ainsi que l'objet de l'étude étant vaste, les étudiants seront répartis en groupes de 3 et n'en traiteront qu'une partie, qui sera mise en relation à la somme du travail de l'atelier, le tout devant produire une étude qui soit la plus exhaustive possible.

Répartition horaire		
Enseignement:	48 heures	(64 périodes de 45 minutes)
Travail autonome :	72 heures	
Total :	120 heures	de travail pour ce cours

# Modalités d'enseignement

☑ Ex cathedra (amphi) ☑ Frontal participatif ☑ Atelier / Laboratoire / Séminaire

### Modalités d'évaluation

☑ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

#### Références bibliographiques

- Georg Giebeler, Florian Musso, Rainer Fisch, Rénover le bâti, Collection Atlas de la construction, Ed. PPUR, Lausanne, 2012.
- Collectif d'auteurs sous la direction de Catherine Courtiau, XXe, un siècle d'architecture à Genève –
   Promenades, Patrimoine Suisse Genève, Ed. Infolio, Gollion, 2009.
- Collectif d'auteurs sous la direction de Leïla el-Wakil, Patrimoine genevois, état des lieux, Genève, 2007.

#### Responsable-s de l'enseignement

- M. François JOSS (<u>françois.joss@hesge.ch</u>) coordination
- M. Reto CAMPONOVO (<u>reto.camponovo@hesge.ch</u>)
- M. Denis CLEMENT (<u>denis.clement@hesge.ch</u>)
- Mme Blanca VELLES (blanca.velles@hesge.ch)

#### Assistant-e-s

Mme Maurane JULLIEN (maurane.jullien@hesge.ch)



## Unité de cours : AR 572 – Cours de spécialisation B – Agrandir – Assainir - Amortir (AAA)

Dans les cours de spécialisation (obligatoire à choix : A ou B) les étudiants approfondissent des thèmes étroitement liés à la pratique professionnelle et au domaine de la construction à travers un projet simple et des apports théoriques interdisciplinaires. La répartition des 64 périodes l'enseignement (4 heures hebdomadaires / 16 semaines) prévoit 1/3 de cours théoriques (22 périodes) et 2/3 de projet à l'atelier (42 périodes).

Ce cours vise à donner à l'étudiant-e les outils nécessaires pour aborder l'intervention sur le bâti existant par (assainissement et densification) au travers des techniques de construction à ossature légère, également appelée construction à sec (faite d'assemblages d'éléments généralement préfabriqués en bois et/ou en métal).

Le cours se déroule sous la forme d'un atelier accompagné d'apports théoriques en relation avec la thématique. Le travail est décomposé en deux phases. Le premier exercice (individuel) consiste à régler les problématiques d'un détail de base (façade légère supportée par des dalles en béton). Le deuxième exercice (en groupes) consiste à assainir et agrandir un bâtiment (surélévation) pour y intégrer un programme simple et à y apporter des réponses constructives légères, rapides et économiguement supportables.

## Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Concevoir une construction légère simple en bois et/ou en métal jusqu'au détail constructif
- Maîtriser les principes spécifiques de physique du bâtiment liés au bois et/ou au métal
- Élaborer un projet de surélévation simple en construction légère tenant compte des enjeux spatiaux, esthétiques, fonctionnels, structurels, constructifs et règlementaires
- Élaborer un concept d'assainissement énergétique de la partie existante

#### Contenu

- Principes constructifs de la construction légère (bois et/ou métal)
- Conception structurelle des surélévations et façades légères & Protection incendie
- Performance énergétique des enveloppes en bois et métal Blower door test
- Rapports entre forme, espace, matière et histoire: le nouveau sur l'existant
- Les circulations verticales et les réseaux
- Règlementation des surélévations
- Évaluation financière d'un projet de surélévation

48 heures

• Assainissement énergétique de l'enveloppe

Travail autonome :	72 he	eures		
Total :	120 he	eures	de travail pour c	e cours
Modalités d'enseign ⊠ Ex cathedra (a		⊠ Frontal p	participatif	

(64 périodes de 45 minutes)

## Modalités d'évaluation

Répartition horaire

Enseignement:

☐ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.



## Références bibliographiques

- Mooser M, Forestier M., Pittet-Baschung M., Surélévations en bois. Densifier, assainir, isoler, PPUR, 2011
- Support de cours de l'unité d'enseignement : fortement conseillé
- Mooser M, Mérigeaux L., Pfulg D. Horsch B., Bois et réhabilitation de l'enveloppe, PPUR, 2014
- Support de cours de l'unité d'enseignement : fortement conseillé
- Kolb J., Bois. Systèmes constructifs, PPUR, 2011
   Support de cours de l'unité d'enseignement : fortement conseillé
- Ingo Gabriel. Bardages en bois. Guide pratique, PPUR, 2012 Support de cours de l'unité d'enseignement : fortement conseillé
- Dupraz P-A, Moser M., Pflug D., Dimensionnement des structures en bois, PPUR, 2ème édition 2013
   Livre à consulter
- Herzog T., Kripner R., Lang W., Construire des façades, PPUR, 2007
- Schulitz H., Sobek W., Habermann K., Construire en acier, PPUR, 2003

#### Responsable de l'enseignement

- M. Lionel RINQUET (<u>lionel.rinquet@hesge.ch</u>) coordination
- M. Markus MOOSER (<u>markus.mooser@hesge.ch</u>)
- M. Christian VON DURING (christian.vonduring@hesge.ch)

#### Assistant-e-s

M. Timothée DUCOMMUN-DIT-VERRON (timothee.ducommun-dit-verron@hesge.ch)



Rue de la Prairie 4 CH-1202 Genève

Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10

hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

département C E N construction et environnement

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

filière architecture

# Descriptif de module : AR\_58 - Estivales 4

Filière: Architecture

La description de ce module définit les conditions-cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année, mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module: AR_58 - Estivales 4 (1 ECTS)							
Type de formation :			Master				
Type de module :			A choix	□ Additionnel			
Niveau du module :	□ Basic level course			□ Intermediate level course			
	☐ Advanced level course			☐ Specialized level course			
Langue : Français	Semestre de référence : S4		Responsable du module	: Mme Raphaëlle GOLAZ			
<ol><li>Objectifs d'appr</li></ol>	rentissage						

## Objectifs du module:

Les estivales offrent l'opportunité aux étudiants de la première et deuxième année de se confronter à des projets en lien avec l'actualité locale ou internationale, à l'observation in situ des architectures contemporaines et anciennes et à la notion du développement durable et de ses enjeux.

L'apprentissage a lieu de manière différente que dans les cours qui se déroulent tout le long de l'année. Il s'agit d'enseignements pratiques, dispensés dans un laps de temps court (une à deux semaines) dans lesquels les étudiants sont concernés par une seule activité à plein temps.

A la fin du cycle Bachelor, l'étudiant doit être capable de :

- concevoir un projet simple dans un délai de temps très court en pratiquant une approche transdisciplinaire au projet tout en répondant aux contraintes pratiques ;
- construire une opinion personnelle et exercer un regard critique sur la production architecturale et urbanistique en Suisse et à l'étranger.

## 3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Voyage d'étude 2 (AR_VOY2) Code de l'UE : AR_581	Obligatoire	-	1 semaine

\*Indications en périodes d'enseignement de 45 min.

Répartition horaire :	Enseignement:	28	heures	(taux d'encadrement de 90%
-----------------------	---------------	----	--------	----------------------------

Travail autonome: 2 heures

Total: 30 équivalent à 1 ECTS heures



## 4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « Règlement d'études ».

Les remédiations ne sont pas possibles dans ce module.

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

AR\_581

= 100%

## 5. Prérequis

 Conditions générales de prérequis des modules voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière Architecture.

## Unité de cours : AR\_581 – Voyage d'étude 2 (VOY2)

## Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- aller à la découverte et prendre conscience des questions territoriales et urbaines en architecture.
- visiter des lieux ou des édifices fondateurs de la culture architecturale européenne à l'occasion d'un séminaire itinérant d'une semaine consacré aux «ensembles architecturaux».
- utiliser des références
- appliquer ses connaissances dans la présentation du projet
- construire une opinion personnelle et exercer un regard critique sur la production architecturale et urbanistique

#### **Contenus**

Chaque année, un but de voyage différent est choisi en Suisse ou en Europe, en concertation avec les enseignants des modules de type « Ateliers »

- Une ville et sa région
- Un thème autour d'une fonction (musée, ...)

Une problematique autour d'un lieu (construire dans les Alpes,).
4 jours de visites + (+/-) 2 jours de transport
Répartition horaire Enseignement : 28 heures (1 semaine bloc / semaine n° 36)  Travail autonome : 2 heures
Total: 30 heures de travail pour ce cours
Modalités d'enseignement  □ Ex cathedra (amphi) □ Frontal participatif □ Atelier / Laboratoire / Séminaire
Modalités d'évaluation  ☐ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)
Evaluation de la présence de l'étudiant-e aux visites, conférences, manifestations organisées dans le cadre

## Références bibliographiques

du voyage.

Ouvrages spécifiques au thème et à la destination du voyage.

## Responsable-s de l'enseignement

- Mme Raphaëlle GOLAZ (raphaelle.golaz@hesge.ch) responsable
- M. Olivier MEYSTRE (olivier.meystre@hesge.ch)



Rue de la Prairie 4 CH-1202 Genève Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10 hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

département C E N construction et environnement filière architecture

# Descriptif de module : AR\_61 - Histoire et théorie 6

Filière: Architecture

La description de ce module définit les conditions-cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année, mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

. Module : AR_61 – Histoire et théorie 6 (4 ECTS)							
Type de formation : ⊠ Bachelor	□ Master						
Type de module :   ☐ Obligatoire	□ A choix	□ Additionnel					
Niveau du module : 🛛 Basic level course	•	□ Intermediate level course					
☐ Advanced level co	ourse	□ Specialized level course					
Langue : Français   Semestre de référenc	ce : S6   Responsable d	u module : <b>Mme Alicia ESCOLAR</b>					

## 2. Objectifs d'apprentissage

La théorie et l'histoire de l'architecture font partie des connaissances générales nécessaires à l'activité intellectuelle de l'architecte, et particulièrement au projet.

Dans cette perspective, le module Théorie et Histoire de l'architecture doit :

- permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base solides sur l'histoire et la théorie de l'architecture durant les premiers semestres
- éveiller l'envie d'approfondir des thèmes de théorie et d'histoire de l'architecture qui intéressent plus particulièrement l'étudiant, de manière autonome, durant les semestres suivants.

Ce module démontre comment les types sont réinterprétés à travers les différentes époques, comment ils s'adaptent, comment la nouveauté naît de leur réinterprétation, et de quelle manière le projet s'inscrit ainsi dans une continuité qui en permet l'adéquation et la pertinence.

A la fin du cycle Bachelor, l'étudiant doit être capable de :

- utiliser un vocabulaire adapté et commun à la profession
- utiliser des références architecturales et urbaines communes à la profession
- appliquer ces connaissances dans les phases de conception et de présentation d'un projet
- construire une opinion personnelle et exercer un regard critique sur la production architecturale et urbanistique



## 3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Histoire de l'architecture 6 (HAC6) Code de l'UE: AR_611	Obligatoire	-	32p
Théorie du projet d'architecture 5 et 6 (THE6) Code de l'UE : AR_612	Obligatoire	-	16p
Territoire et urbanisme 3 (TUR3) Code de l'UE : AR_613	Obligatoire	-	16p

\*Indications en périodes d'enseignement de 45 min.

Répartition horaire : Enseignement : 48 heures (taux d'encadrement de 40%)

Travail autonome: 72 heures

Total: 120 heures équivalent à 4 ECTS

## 4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « <u>Règlement d'études</u> » et dans chacune des fiches de cours.

Les remédiations ne sont pas possibles dans ce module.

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

AR\_611 (HAC6) = 50% AR\_612 (TH6) = 25% AR\_613 (TUR3) = 25%

## 5. Prérequis

- Conditions générales de prérequis des modules voir le tableau des « Dépendances inter-modules » pour la filière Architecture
- Lien avec :
  - Atelier, Construction, Communication



## Unité de cours : AR\_611 – Histoire de l'architecture 6 (HAC6)

## Objectifs d'apprentissage

Les cours d'histoire de l'architecture de troisième année se propose de fournir les notions et les instruments critiques pour une connaissance approfondie des principales thématiques qui caractérisent l'architecture moderne et post-moderne du XXe siècle, se concentrant autant sur les aspects formels et de la conception architecturale, que sur les questions relatives à la construction. A cet égard, des cours seront entièrement dédiés à l'histoire de l'ingénierie du XXe siècle et à ses relations avec le développement de nouvelles expressions formelles en architecture. Une attention particulière sera aussi portée aux contextes culturels et aux liens entre courants artistiques et architecturaux. L'histoire du développement de l'architecture moderne en Suisse sera également abordée.

A la fin du cours l'étudiant doit être capable de décrire et de situer historiquement les œuvres avec une approche critique ; avoir acquis une capacité d'interprétation des significations des diverses architectures en relation à leur technique constructive et au contexte culturel ; avoir acquis une connaissance approfondie des modalités avec lesquelles les matériaux et les structures ont été utilisés dans les diverses œuvres ainsi qu'une terminologie correcte; savoir dessiner, de manière simple et schématique, les plans, sections et détails constructifs des œuvres.

#### Contenu

- Présentation des principaux acteurs et œuvres des réactions au mouvement moderne jusqu'à nos jours.
- Mise en relation avec le contexte historique.
- Inspirations et influences.

Répartition horaire Enseignement :	24 heures	(32 périodes de	e 45 minutes)
Travail autonome :	30 heures		
Total :	54 heures	de travail pour	ce cours
Modalités d'enseign ⊠ Ex cathedra (a		al participatif	□ Atelier / Laboratoire / Séminaire
Modalités d'évaluati	on		

## ☑ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

## Références bibliographiques

- Polycopies fournies sur moodle.
- William-J-R Curtis, L'architecture moderne depuis 1900, (1ère édition originale 1982), 3ème édition, Phaidon Press, 2006.
- Kenneth Frampton, L'Architecture moderne. Une histoire critique, (1ère édition originale 1980), Thames
   & Hudson, 2010.

## Responsable-s de l'enseignement

M. Salvatore APREA (<u>Salvatore Aprea@hesge.ch</u>)

## Assistant-e-s

Mme Pauline DELLACHERIE (pauline.dellacherie@hesge.ch)



## Unité de cours : AR\_612 - Théorie de l'architecture 6 (THE6)

## Objectifs d'apprentissage

Le cours de théorie architecturale vise à familiariser les étudiants avec l'approche théorique des récentes postures que les architectes et théoriciens du vingtième siècle ont développées. Une mise en perspective de l'apprentissage et de la compréhension de l'architecture contemporaine passe par une connaissance des écrits ainsi que des œuvres projetées ou construites qui ont marqué de leur empreinte les dernières décennies. Par ce biais, l'étudiant pourra prendre la mesure du nécessaire apport de la pensée moderne et contemporaine dans le processus de développement de sa propre connaissance du domaine et comme moyen de confrontation avec les enjeux de ses projets en cours et à venir. A la fin du cours, l'étudiant devra être capable de rédiger un texte critique en relation avec des constructions contemporaines et être en mesure de les expliciter.

#### Contenu

Le semestre sera consacré à une étude approfondie d'œuvres majeures de l'histoire de l'architecture récente, allant des années septante à aujourd'hui. Conçue par binôme, la présentation de deux architectes et de leurs travaux permettra d'illustrer par la connaissance des plans et des photographies les liens entre les écrits théoriques et leur application dans le monde du bâti.

Répartition horaire				
Enseignement:	12	heures	(16 périodes de 4	15 minutes)
Travail autonome:	21	heures		
Total:	33	heures	de travail pour ce	cours
Modalités d'enseigne	ement			
⊠ Ex cathedra (a)	mphi)	☐ Frontal	participatif	□ Atelier / Laboratoire / Séminaire
Modalités d'évaluation	on			

☐ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

#### Références bibliographiques

- Kenneth Frampton, L'architecture moderne, une histoire critique, Philippe Sers, Paris, 1985 (1980)
- Aldo Rossi, L'architecture de la ville, L'Equerre, Paris, 1981 (1966)
- Robert Venturi, De l'ambiguïté en architecture, Bordas, Paris, 1976 (1966)
- Louis I. Kahn, Silence and light, Actualité d'une pensée, Cahier de théorie 2-3, PPUR, 2000 (1969)
- Paolo Portoghesi, Au delà de l'architecture moderne, L'Equerre, Paris, 1981 (1980)
- Rem Koohlaas, Delirious New York, Parenthèses, Marseille, 2002 (1978)
- Martin Steinmann, Forme forte, Ecrits/Schriften 1972-2002, Birkhäuser, Bâle, 2003 (1991 pour « Forme forte »)
- Lucan, Jacques, Composition, Non-composition Architecture et théories XIXe XXe siècles, PPUR, Lausanne, 2009

## Responsable de l'enseignement

M. Philippe MEIER (philippe.meier@maa.ch)

#### Assistant-e-s

Mme Pauline DELLACHERIE (pauline.dellacherie@hesge.ch)



## Unité de cours : AR\_613 – Territoire et urbanisme 3 (TUR3)

## Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- reconnaître des étapes historiques de transformation de la ville
- identifier les différents facteurs qui modèlent le territoire
- comparer différentes situations urbaines
- évaluer les éléments urbains sociaux et géographiques à prendre en compte dans un projet d'architecture ou d'urbanisme
- justifier le choix des éléments urbains sociaux et géographiques pris en compte dans un projet d'architecture ou d'urbanisme
- utiliser correctement le vocabulaire professionnel de l'urbanisme

#### Contenu

#### Histoire du développement urbain

Étude de quelques villes à travers l'histoire, de leur origine jusqu'à aujourd'hui et notamment : Paris, Rome, Londres, Berlin, Amsterdam, New York, Los Angeles, Mumbai, Genève, etc.

## Aménagement du territoire et urbanisme

Récapitulatif de différents thèmes d'urbanisme à travers une de ces villes, tels que densité, espaces publics, mobilité, formes urbaines, affectation, mixité, friches, paysage, limites, développement

<b>Répartition horaire</b> Enseignement : Travail autonome :		ures	(16 périodes de	45	minutes)
Total :	33 he	ures	de travail pour d	e co	purs
Modalités d'enseign  □ Ex cathedra (a		⊠ Frontal	participatif		Atelier / Laboratoire / Séminaire

#### Modalités d'évaluation

☑ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

## Références bibliographiques

- Histoire de la ville, Leonardo Benevolo, éd. Parenthèses, 1995
- Histoire de l'architecture moderne, Leonardo Benevolo, éd. Dunod, 1998
- Documents distribués en cours

#### Responsable de l'enseignement

Mme Alicia ESCOLAR (<u>alicia.escolar@hesge.ch</u>)

## Assistant

Mme Pauline DELLACHERIE (pauline.dellacherie@hesge.ch)



Rue de la Prairie 4 CH-1202 Genève

Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10

hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

département C E N construction et environnement filière architecture

# Descriptif de module : AR\_62 – Sciences & Techniques 6

Filière: Architecture

La description de ce module définit les conditions-cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année, mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

. Module : AR_62 - Sciences & Techniques 6 (4 ECTS)							
Type de formation :	☑ Bachelor		Master				
Type de module :			À choix		Additionnel		
Niveau du module :	Basic level course				Intermediate level course		
	☐ Advanced level course				Specialized level course		
Langue : Français	Semestre de référence : S6		Responsable du module	: <b>M</b>	. Reto CAMPONOVO		
2 Objectifs d'appre	entissage						

#### Objectifs du module:

Le module consolide et élargi les connaissances théoriques et pratiques dans les domaines de la thermique du bâtiment, des installations techniques du bâtiment, de l'acoustique et de l'éclairagisme. Ces disciplines occupent une place d'importance dans la réalisation des projets puisqu'elles sont à l'interface entre l'architecture, la construction et le futur occupant.

À la fin du module l'étudiant-e sera capable de :

- maîtrise du bilan thermique comme outil de conception; savoir concevoir des projets qui répondent aux principales exigences énergétiques en vigueur;
- connaître des dispositifs alternatifs de transformation d'énergie, aborder l'énergie à l'échelle territoriale ;
- maîtriser l'ensemble des paramètres qui influencent la performance lumineuse d'un local (éclairage naturel et artificiel):
- être capable d'intégrer la notion d'éclairage naturel et artificiel de façon cohérente et contemporaine dans le projet d'architecture ;
- avoir conscience et être capable d'intégrer les problématiques acoustiques dans la conception d'un projet d'architecture.
- intégrer avec logique et rationalité sur les plans de projet et de construction les principaux réseaux techniques nécessaires au bon fonctionnement du bâtiment, complétés par une notice technique (descriptif du concept et pré-dimensionnements)



## 3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Thermique du bâtiment 4 (THB4) Code de l'UE : AR_621	Obligatoire		16p
Installations techniques des bâtiments (ITB4) Code de l'UE : AR_622	Obligatoire		16p
Acoustique et éclairagisme (AEB2) Code de l'UE : AR_623	Obligatoire		32p

\*Indications en périodes d'enseignement de 45 min.

Répartition horaire : Enseignement : 48 heures (taux d'encadrement de 40%)

Travail autonome : 72 heures

Total: 120 heures équivalent à 4 ECTS

## 4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « Règlement d'études ».

Les remédiations ne sont pas possibles dans ce module.

Modalités spécifiques :

La présence aux cours fait partie de l'évaluation du contrôle continu

Les modalités particulières de l'enseignant concernant les évaluations et le déroulement des cours sont partie intégrante de la présente fiche de cours et complètent les modalités générales de validation. Elles sont transmises à l'étudiant-e à chaque début de semestre.

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

AR\_621 (THB4) = 25% AR\_622 (ITB4) = 25% AR 623 (AEB2) = 50%

## 5. Prérequis

- Avoir validé avec une moyenne minimum de 4.0 les modules AR\_52 Sciences et techniques 5,
   AR\_55 Construction 5 et AR\_56 Atelier de projet 5.
- Le module n'est pas annualisé.
- Liens avec :
  - o AR\_56- Atelier de projet 5 et AR\_65 Construction 6
  - Modules de type "Outils" et "Ateliers" en général et unité de cours DDU



## Unité de cours : AR\_621 - Thermique du bâtiment 4 (THB4)

#### Objectifs d'apprentissage

Le cours vise à familiariser l'étudiant-e avec les questions, phénomènes, normes et outils en rapport avec l'énergie, le comportement hygrothermique des bâtiments afin de pouvoir intégrer ces dimensions de manière cohérente et contemporaine dans le projet d'architecture et d'urbanisme.

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- évaluer et intégrer les ponts thermiques dans le projet
- évaluer les risques de condensation superficielle et structurelle
- évaluer la pertinence d'un projet face aux exigences énergétiques
- savoir appréhender les principaux enjeux de l'assainissement énergétique des bâtiments

#### Contenu

Mots clés: ponts thermiques, physique de l'enveloppe, condensation, confort d'été

- Identification et évaluation des ponts thermiques dans la construction.
  - L'eau et l'humidité dans le bâtiment. Diffusion de vapeur, grandeurs caractéristiques et leur détermination. Matériaux de construction et gestion des flux de vapeur.
  - Assainissement thermique des bâtiments.
  - o Logiciel de calcul des ponts thermiques.
  - o Logiciel d'évaluation du confort estival.

Liens avec d'autres Unités de cours:

■ Le projet de l'Unité de cours AR\_661 « Atelier de projet » fera l'objet d'un bilan thermique complet.

Répartition horaire Enseignement :	12	heures	(16 périodes de 4	45 minutes)
Travail autonome :	18	heures		
Total:	30	heures	de travail pour ce	e cours / 1 ECTS
Modalités d'enseign □ Ex cathedra (a		⊠ Frontal ∣	participatif	

#### Modalités d'évaluation

☐ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

Le contrôle se fait sur la base d'exercices et de travaux écrits (individuels et/ou en groupes) notés, de rapports de travail et/ou recherche, évaluation du degré d'assiduité et de participation. Les évaluations sont conservées en exemplaire unique par l'enseignant.

Les modalités particulières de l'enseignant concernant les évaluations et le déroulement des cours sont partie intégrante de la présente fiche de cours et complètent les modalités générales de validation. Elles sont transmises à l'étudiant-e à chaque début de semestre.

La note de l'unité de cours est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les éventuelles pondérations sont communiquées aux étudiants au fur et à mesure de l'avancement du cours.

Toute l'information présentée en classe, qu'elle fasse ou non partie des notes de cours écrites distribuées aux étudiants, de même que les lectures et le contenu des travaux pratiques sont sujets à examen.



## Références bibliographiques

- Catalogue des ponts thermiques, OFEN, 2003
- Norme SIA 180, Isolation thermique et protection contre l'humidité, SIA, édition en vigueur
- Claude-Alain Roulet, Énergétique du bâtiment, tome 1-3, Presses polytechniques romandes, 1987
- R. Sagelsdorff, T. Frank, Élément 29 Isolation thermique et maîtrise de l'énergie dans le bâtiment, Industrie suisse de la terre cuite, 1993
- CIBSE Guide A, Envinronmental design, CIBSE 1999

#### Responsable-s de l'enseignement

M. Peter GALLINELLI (<u>peter.gallinelli@hesge.ch</u>)

## Assistant-e-s

■ M. Victor GUILLOT (<u>victor.guillot@hesge.ch</u>)

ou

M. Timothée DUCOMMUN-DIT-VERRON (timothee.ducommun-dit-verron@hesge.ch)



## Unité de cours : AR\_622 – Installations techniques du bâtiment 4 (ITB4)

#### Objectifs d'apprentissage

Le cours vise à élargir les connaissances de l'étudiant-e à d'autres sources d'énergie plutôt à basse température (géothermie, eau) et des dispositifs de transformation d'énergie idoines, dont les différentes déclinaisons de pompes à chaleur, le principe des réseaux de chauffage à distance et les possibilités de déphasage. Il permet également d'élargir les aspects énergétiques à l'échelle du territoire.

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- reconnaitre avec rigueur d'autres systèmes de transformation/approvisionnement énergétique
- aborder l'énergie à l'échelle du territoire

- Le principe et possibilités de chaleur à basse température (géothermie, eau, air) et les pompes à chaleur
- Les réseaux de chauffage à distance
- La planification énergétique territoriale

Les objectifs et les contenus de cette unité de cours peuvent subir des adaptations en cours de semestre.

<b>Répartition horaire</b> Enseignement :	12 heures	(16 périodes de 45 minutes)	
Travail autonome :	18 heures		
Total :	30 heures	de travail pour ce cours / 1 ECTS	
Modalités d'enseign  ☐ Ex cathedra (a		participatif	
Modalités d'évaluati Contrôle conti	· <del>· · ·</del>	u rapport d'études et présentations). Les évaluations son	t

- conservées en exemplaire unique par l'enseignant.
- Présence au cours, évaluation du degré d'assiduité et de participation.
- ☑ Pas de remédiation

Toute l'information orale et écrite présentée en classe, qu'elle fasse ou non partie des notes de cours écrites distribuées aux étudiants, de même que les lectures et le contenu des travaux pratiques sont sujets à examen.

Les modalités particulières de l'enseignant concernant les évaluations et le déroulement des cours sont partie intégrante de la présente fiche de cours et complètent les modalités générales de validation. Elles sont transmises à l'étudiant-e à chaque début de semestre.

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les éventuelles pondérations sont communiquées aux étudiants au fur et à mesure de l'avancement du cours.

#### Références bibliographiques

- Guide Ravel sur les pompes à chaleur, 1995 OFQC, EDMZ
- Notes de cours de géothermie de l'association suisse de géothermie
- Loi cantonale genevoise en matière de planification énergétique territoriale
- Documentation Cité de l'énergie

#### Responsable-s de l'enseignement

M. Reto CAMPONOVO (reto.camponovo@hesge.ch)

#### Assistant-e-s

- M. Victor GUILLOT (victor.guillot@hesge.ch)
- M. Timothée DUCOMMUN-DIT-VERRON (timothee.ducommun-dit-verron@hesge.ch)



## Unité de cours : AR\_623 – Acoustique et éclairagisme 2 (AEB2)

## Objectifs d'apprentissage

Le cours vise à familiariser l'étudiant-e avec les questions, phénomènes, normes et outils en rapport avec l'acoustique et l'éclairagisme des bâtiments afin de pouvoir intégrer ces dimensions de manière cohérente et contemporaine dans le projet d'architecture.

À la fin du cours. l'étudiant-e doit:

- savoir évaluer de façon critique l'influence des choix architecturaux et constructifs dans les domaines de l'acoustique et de l'éclairagisme.
- savoir à quelles normes se référer
- savoir appréhender et utiliser les outils métier les plus importants
- savoir ébaucher un projet d'éclairage artificiel dans un espace donné

## Contenu axe acoustique

- Acoustique environnementale
- Bruit des installations
- Isolation du bruit d'évier et niveau de bruit de choc
- Acoustique intérieure
- Normes et réglementations
- Logiciels: simulation acoustique

## Contenu axe éclairagisme

- Aspects énergétiques, normes et réglementations en vigueur
- Principes d'éclairage artificiel
- Logiciels : simulation en éclairagisme Projet d'éclairage artificiel

<b>Répartition horaire</b> Enseignement :	24	heures	(32 périodes de	45	minutes)
Travail autonome:	36	heures			
Total:	60	heures	de travail pour c	e co	ours
Modalités d'enseign  ☐ Ex cathedra (a		⊠ Frontal ∣	participatif	⊠	Atelier / Laboratoire / Séminaire
Modalités d'évaluati	ion				

☑ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

Le contrôle se fait sur la base d'exercices et de travaux écrits (individuels et/ou en groupes) notés, de rapports de travail et/ou recherche, évaluation du degré d'assiduité et de participation. Les évaluations sont conservées en exemplaire unique par l'enseignant.

Les modalités particulières de l'enseignant concernant les évaluations et le déroulement des cours sont partie intégrante de la présente fiche de cours et complètent les modalités générales de validation. Elles sont transmises à l'étudiant-e à chaque début de semestre.

La note de l'unité de cours est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les éventuelles pondérations sont communiquées aux étudiants au début du cours.

Toute l'information présentée en classe, qu'elle fasse ou non partie des notes de cours écrites distribuées aux étudiants, de même que les lectures et le contenu des travaux pratiques sont sujets à examen.



#### Références bibliographiques et logicielles

## Éclairagisme

- Cours "UE-M Espace et Lumière" Dr. B.Paule EPFL-ENAC 2007
- "Eléments d'éclairagisme" RAVEL (1993 réf.: 724.329.1f)
- S. Gasser D. Tschudy (2012) "L'éclairage intérieur. Efficacité enérgétique de l'éclairage" Brochure edité par Fachhohschule Nord-West schweiz, Institut Energie am Bau (SuisseEnergie - EnDk - Faktor)
- J.J Ezrati (2015) "Eclairage d'exposition. Musées et autres espaces" Ed. Eyrolles
- Normes:
  - SIA 380/1 2006 "Énergie électrique du bâtiment" et nouvelles norme 387/4 2017
  - SIA 2024 "Cahier technique"
  - SN-EN-12464-1 et 2 "Eclairage des lieux de travail intérieurs (1) et extérieurs (2)"
  - SN-EN-1838-1999 "Eclairage de secours"
- Logiciels : Relux Desktop + Relux Energy CH

## **Acoustique**

- LPE et OPB (www.admin.ch) et Norme sia181 (édition 6-2006)
- Documentation SIA D 0189 "Bauteildokumentation Schallschutz im Hochbau" (www.sia.ch)
- Revue Élément 30 "Protection contre le bruit", Association Suisse d l'industrie La terre Cuite (VSZ), 3006
   Berne
- Acoustique et réhabilitation "Améliorer le confort sonore dans l'habitat existant", 2003, Christine Simonin-Adam, Eyrolles, ISBN 2-212-06829-8
- "Réussir l'acoustique d'un bâtiment", 3ème édition, 2014, Loïc Hamayon, Le Moniteur, ISBN 978-2-281-11682-3
- "L'isolation phonique écologique, matériaux mise en œuvre", Jean-Louis Beaumier, 2006, terre
- vivante, ISBN 10:2-914717-26-1; ISBN 13: 978--914717-26-7

## Responsable-s de l'enseignement

Enseignement acoustique:

M. Thomas JUGUIN (thomas.juguin@hesge.ch)

Enseignement éclairagisme :

Mme Martina VALLOTTON (<u>martina.vallotton@hesge.ch</u>)



Rue de la Prairie 4 CH-1202 Genève

Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10

hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

département C E N construction et environnement filière architecture

# Descriptif de module : AR\_63 - Gestion et Environnement 6

Filière: Architecture

La description de ce module définit les conditions-cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année, mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

. Module : AR_63 – Gestion et Environnement 6 ( <b>4 ECTS</b> )							
Type de formation :	Bachelor     ■     ■     Bachelor     ■	□ Master					
Type de module :		□ À choix	□ Additionnel				
Niveau du module :	□ Basic level course		□ Intermediate level course				
	☐ Advanced level course		□ Specialized level course				
Langue : Français	Semestre de référence : S6	Responsable du module	e : M. Lionel RINQUET				
2. Objectifs d'appr	entissage						

## Objectifs du module:

Le module de Gestion et Environnement avec l'enseignement des savoirs nécessaires d'économie, de droit, de planification et de développement durable, applicables en matière de construction prépare les étudiants au domaine opérationnel de la réalisation d'ouvrages.

Ce module d'apprentissage propose l'intégration des contraintes économiques, légales, normatives, réglementaires, usuelles, environnementales ou éthiques ainsi que le découpage et la programmation des tâches, qui représentent des réalités incontournables devant être gérées de l'avant-projet jusqu'à l'achèvement de la construction.

## 3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Planification 4 (PLA4) Code de l'UE : AR_631	Obligatoire		16p
<b>Développement durable 2 (DDU2)</b> Code de l'UE : AR_632	Obligatoire		16p
Atelier des outils M4 (AO4) Code de l'UE : AR_633	Obligatoire		32p

\*Indications en périodes d'enseignement de 45 min.

Répartition horaire :	Enseignement:	48	heures	(taux d'encadrement de 40%)
toparation noralio.	Encoignoment.		1104100	(taak a onloadi onloni ao no /o/

Travail autonome: 72 heures

Total: équivalent à 4 ECTS heures



## 4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « Règlement d'études ».

Les remédiations ne sont pas possibles dans ce module.

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

AR\_631 (PLA4) = 25% AR\_632 (DDU2) = 25% AR\_633 (AO4) = 50%

## 5. Prérequis

- Avoir validé avec une moyenne minimum de 4.0 les modules AR\_53 Gestion et environnement 5,
   AR\_55 Construction 5 et AR\_56 Atelier de projet 5.
- Le module n'est pas annualisé.
- Liens avec :
  - o AR\_56 Atelier de projet 5 et AR\_65 Construction 6



## Unité de cours : AR 631 – Planification 4 (PLA4)

## Objectifs d'apprentissage

Lors du dernier semestre du cours chaque étudiant-e élaborera le calendrier général de son projet de Bachelor. Le projet étant un bâtiment public les procédures d'adjudication en marché public seront applicables.

À la fin du cours, l'étudiant-e sera capable de:

- Analyser son propre projet et en calculer le volume bâti selon la norme SIA 416
- Comparer son projet avec des références adéquatement choisies afin d'en déterminer le coût
- estimatif
- Décomposer son projet en tâches élémentaires et jalons de niveau adéquat pour l'établissement d'un calendrier général
- Estimer des durées réalistes pour chacune des tâches (appel d'offres en marché public) notamment par calcul des relations coûts-ressources-délais
- Ordonnancer correctement les tâches les unes par rapport aux autres
- Établir un calendrier général (MS Project) communiquant efficacement les enjeux de son projet

#### Contenu

- Volumes SIA 416 et prix de références au m3
- AIMP marchés publics
- Calendrier général spécificité du programme public

<b>Répartition horaire</b> Enseignement :	12	heures	(16 périodes de 45 minutes)	
Travail autonome :	33	heures		
Total :	45	heures	de travail pour ce cours	
Modalités d'enseign ⊠ Ex cathedra (a		⊠ Frontal <sub>I</sub>	participatif ⊠ Atelier / Laboratoire / Séminaire	e

## Modalités d'évaluation

☑ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

#### Références bibliographiques

Bibliographie distribuée en cours

## Responsable-s de l'enseignement

M. Lionel RINQUET (<u>lionel.rinquet@hesge.ch</u>)

#### Assistant-e-s

- M. Victor GUILLOT (victor.guillot@hesge.ch)
- ou
- M. Timothée DUCOMMUN-DIT-VERRON (timothee.ducommun-dit-verron@hesge.ch)



## Unité de cours : AR 632 – Développement durable 2 (DDU2)

## Objectifs d'apprentissage

Cette unité de cours doit amener les étudiant-e-s vers un regard critique et raisonné du projet face au développement durable.

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de savoir évaluer la pertinence des choix architecturaux et urbanistiques en termes de développement durable à partir d'analyses du projet (indicateurs).

#### Contenus

Mots clé : DD et architecture, analyse critique, référentiels.

Après avoir abordé la question du bâtiment comme 'système bioclimatique', une réflexion raisonnée sera portée sur la pertinence de différents choix architecturaux. A l'aide d'outils et de méthodes appropriées, l'étudiant réalisera une lecture critique d'un projet architectural.

Le but est de faire surgir similitudes et divergences, afin de pouvoir discuter de la pertinence des solutions proposées en perspective des critères du développement durable et des concepts théoriques. Ces analyses se font sur la base d'indicateurs issus de référentiels tels que HQE, SMéO ou SNARC.

Enseignement :	12	heures	(16 périodes de 4	45 minutes)
Travail autonome :	33	heures		
Total :	45	heures	de travail pour ce	ecours
<b>/lodalités d'enseign</b> □ Ex cathedra (a		⊠ Frontal	participatif	☑ Atelier / Laboratoire / Séminaire

## Modalités d'évaluation

Répartition horaire

☐ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

Contrôle sur la base d'exercices et de travaux écrits (individuels et/ou en groupes) notés, de rapports de travail et/ou recherche, évaluation du degré d'assiduité et de participation. Les évaluations sont conservées en exemplaire unique par l'enseignant.

La note de l'unité de cours est calculée en faisant une moyenne pondérée des notes obtenues pendant le semestre. Les dates et pondérations sont communiquées aux étudiants au fur et à mesure de l'avancement du cours

Toute l'information présentée en classe, qu'elle fasse ou non partie des notes de cours écrites distribuées aux étudiants, de même que les lectures et le contenu des travaux pratiques sont sujets à examen.

#### Références bibliographiques

- Victor Olgyay, Design with climate: bioclimatic approach to architectural regionalism, Princeton University Press, 1963
- C. Carlot-Valdieu, P. Outrequin, *L'urbanisme durable*, Édition Le Moniteur, 2009
- Baruch Givoni, Climate considerations in building and urban design, Édition John Wiley, 1998
- Documentation SIA D0200, Méthode pour l'évaluation de l'écologie dans les projets d'architecture, 2004

## Responsable-s de l'enseignement

M. Peter GALLINELLI (peter.gallinelli@hesge.ch)

#### Assistant-e-s

- M. Victor GUILLOT (<u>victor.guillot@hesge.ch</u>)
- M. Timothée DUCOMMUN-DIT-VERRON (timothee.ducommun-dit-verron@hesge.ch)



## Unité de cours: AR 633 - Atelier des outils M4 (AO4)

## Objectifs d'apprentissage

L'atelier des outils de gestion propose d'aborder les cinq thématiques suivantes sous l'angle normatif et de de la gestion d'un projet : gestion des déchets de chantier, protection incendies, accessibilité des personnes à mobilité réduite et protection des travailleurs en lien avec le projet de construction, protection patrimoniale.

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- distinguer les divers types de déchets produits par un chantier
- citer les modalités de traitements/revalorisation appliqués à ces déchets
- analyser l'implication de la réglementation sur le traitement des déchets sur la gestion du projet/chantier
- analyser la conformité d'un bâtiment existant en relation avec la réglementation de protection contre les incendies
- Intégrer les contraintes des directives dans le cadre d'un projet de mise en conformité aux normes feu
- analyser la conformité d'un bâtiment existant en relation avec la réglementation concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Intégrer les contraintes des directives dans le cadre d'un projet de mise en conformité aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- analyser la conformité d'un bâtiment existant en relation avec la réglementation relative à la loi sur le travail (LT) et ses ordonnances
- Intégrer les contraintes de la LT et de ses ordonnances dans le cadre d'un projet de mise en conformité à la LT
- Intégrer les questions et contraintes patrimoniales et énergétiques dans le projet de mise aux normes.

#### Contenu

- o Apports théoriques spécifiques de spécialistes
- Analyse en groupe d'un objet existant choisi par les étudiants sous l'angle de la conformité aux normes feu, accessibilité PMR et LT
- Proposition schématique de mise aux normes de l'exemple choisi avec analyse des enjeux au niveau des déchets du chantier et du patrimoine

#### Répartition horaire au semestre d'automne

Enseignement : heures (32 périodes de 45 minutes) 24

Travail autonome: heures 6

Total: heures de travail pour ce cours 30

## Modalités d'enseignement

☑ Ex cathedra (amphi) ☑ Frontal participatif ☑ Atelier / Laboratoire / Séminaire

#### Modalités d'évaluation

☐ Contrôle continu (épreuve individuelle / analyse de l'existant et proposition de mise en conformité)

## Références bibliographiques

- Norme SIA 430 Gestion des déchets de chantier
- Ordonnance fédérale sur le traitement des déchets
- Normes et directives AEAI
- Loi fédérale sur le travail et ordonnances y relatives
- Norme SIA 500 (construction sans obstacles)

## Responsable-s de l'enseignement (et/ou apports spécifiques)

- M. Lionel RINQUET (lionel.ringuet@hesge.ch) coordination
- M. Laurent KREUTSCHY (<u>laurent.kreutschy@hesge.ch</u>)



Rue de la Prairie 4 CH-1202 Genève Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10 hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

département C E N construction et environnement filière architecture

# Descriptif de module : AR\_64 - Structure & Matériaux 6

Filière: Architecture

La description de ce module définit les conditions-cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année, mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : AR_64 – Structure & Matériaux 6							
Type de formation : ☐ Bachelor ☐	Master						
Type de module : ☐ Obligatoire ☐	A choix	□ Add	litionnel				
Niveau du module :   Basic level course		□ Inte	rmediate level course				
☐ Advanced level course		□ Spe	ecialized level course				
Langue : Français   Semestre de référence : S6   Responsable du module : <b>Mme Paola TOSOLINI</b>							
2. Objectifs d'apprentissage							
<ul> <li>Objectifs du module :         <ul> <li>Appréhender la conception des ouvrages comme un ensemble y intégrant l'influence des éléments structuraux et le choix des matériaux</li> <li>Développer des systèmes statiques économiques</li> <li>Être à même d'intégrer dans le cahier des charges d'un ouvrage les exigences en matière de construction durable, en particulier la réduction de l'impact sur l'environnement et des besoins en énergie</li> <li>Intégration des éléments appris, consolidation et application des connaissances, transfert des résultats, notamment en lien avec l'atelier de projet d'architecture et la construction</li> </ul> </li> <li>Stimuler la capacité individuelle de chercher au-delà des matières enseignées afin de trouver des solutions innovantes pour mener à bien les projets</li> </ul>							
	na des maneres	J	trouver des solutions				
	ora des maneres		trouver des solutions				
innovantes pour mener à bien les projets	Caractère	Sem. Automne	sem. Printemps				
innovantes pour mener à bien les projets  3. Unités de cours  Unité de cours (UC)  Mécanique des structures 4 (MST4) Code de l'UE : AR_641							
innovantes pour mener à bien les projets  3. Unités de cours  Unité de cours (UC)  Mécanique des structures 4 (MST4)	Caractère		Sem. Printemps				



équivalent à 3 ECTS

Total:

90

heures

# 4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « Règlement d'études ».

Les remédiations ne sont pas possibles dans ce module.

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

 $AR_{641} (MST4) = 50\%$  $AR_{642} (CDU2) = 50\%$ 

## 5. Prérequis

- Avoir validé avec une moyenne minimum de 4.0 les modules AR\_54— Structure et matériaux 5, AR\_55 Construction 5 et AR\_56 Atelier de projet 5.
- Le module n'est pas annualisé.
- Liens avec :
  - Modules AR\_56 Atelier de projet 5 et AR\_65 Construction 6

## Unité de cours : AR\_641 - Mécanique des structures 4 (MST4)

## Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Analyser des avantages et désavantages des systèmes à grand porteur et leurs conséquences sur la structure en général
- Voiles

Le cours, accompagné d'exercices ciblés, consolide la méthode et la démarche constructive amenant à la mise en forme d'éléments constructifs. Sont pris en compte, d'une part l'intention architecturale (le donné à voir) et d'autre part les caractéristiques des différents matériaux ou composants (quoi) et leur mise en œuvre (comment et quand) en réponse à un usage (pourquoi) et aux conditions spécifiques du site.

Ce cours s'articule avec l'**Atelier de projet AR\_661**. Les enseignants de MST4 seront présents à l'atelier de projet pendant 2 journées pour discuter et vérifier les structures du projet avec les étudiants et les enseignants de projet.

#### Contenu

- Conception des structures avec grandes portées des grands porte-à-faux et des voiles (tous matériaux)
- Structures parasismiques

Répartition horaire			
Enseignement:	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Travail autonome:	21	heures	

Total: 45 heures de travail pour ce cours / **1.5 ECTS** 

□ Atelier / Laboratoire / Séminaire

#### Modalités d'évaluation

☐ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

#### Références bibliographiques

☐ Ex cathedra (amphi)

- Allen, E., et. al. (2010): « Form and Forces: Designing efficient, expressive structures » Wiley, /ISBN: 978-0-470-17465-4
- Moro, J.-L., et. al. (2009): « Baukonstruktion : vom Prinzip zum Detail, Springer » / ISBN :978-3-540-27790-3
- Muttoni A. (2010) « The art of structures : Introduction to the functioning of structures in architecture » PPUR / ISBN : 978-2-940222-38-4
- Vittone R. (2002): « Bâtir: Manuel de la construction » PPUR, Nouvelle édition 2010 / ISBN: 2-88074-251-X

#### Responsable-s de l'enseignement

- M. Denis Clément (denis.clement@hesge.ch)
- M. Pierre LUISIER (pierre.luisier@hesge.ch)

## Unité de cours : AR\_642 - Construction durable 2 (CDU2)

## Objectifs d'apprentissage

- Intégrer dans le cahier de charge d'un ouvrage (base du contrat de mandat de la SIA) les exigences en matière de construction durable
- S'interroger sur la relation entre choix constructif, expression, intégration au site et créativité architecturale dans une perspective prenant en compte les aspects écologiques et économiques
- Connaître l'impact sur la santé et sur l'environnement des principaux matériaux de construction et les fondements de l'analyse de cycle de vie (ACV)
- Savoir comparer et optimiser les éléments de construction en rapport avec les impacts environnementaux (énergie grise, effet de serre, etc.).
- Connaître les possibilités d'intégration des énergies renouvelables au projet d'architecture et savoir proposer des détails constructifs adaptés aux différentes technologies
- Approfondir, développer et appliquer les savoir-faire enseignés dans les précédents modules de construction, thermique et installations techniques du bâtiment.

#### Contenu

L'enseignement porte essentiellement sur la méthode comme sur le transfert des connaissances interdisciplinaires amenant à la mise en forme d'éléments constructifs.

- Développement du Cahier de charge constructions durables pour le projet d'atelier AR\_561
- Exemples réalisations constructions durables // thématiques liées au projet d'atelier AR\_661
- La problématique du radon:
  - o bâtiments neufs, mesures préventives; bâtiments existants, mesures d'assainissement
- Matériaux de revêtements (plafonds, sols), peintures, traitement du bois
  - o principes écologiques pour le choix des matériaux
- Matières plastiques recyclées
- Ecobilans / Analyse cycle de vie :
  - o comparaison de matériaux et d'éléments de construction
  - SIA 2032 (2009) L'énergie grise des bâtiments
- Energies renouvelables
  - intégration des technologies d'énergies renouvelables au projet d'architecture (solaire thermique, photovoltaïque, etc.) détails constructifs
- Gestion durable des eaux pluviales
  - o récupération et gestion de l'eau de pluie / pré-dimensionnement citernes
- Toitures et façades végétalisées

Rán	artiti	on h	orai	irم
Reb	ai uu	וו ווט	OI al	пe

Enseignement: 24 heures (32 périodes de 45 minutes)

Travail autonome: 21 heures

Total: 45 heures de travail pour ce cours

#### Modalités d'enseignement

□ Ex cathedra (amphi) □ Frontal participatif □ Atelier / Laboratoire / Séminaire

## Modalités d'évaluation

☐ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

#### Références bibliographiques

- Fiches ECO-BAU
- Hegger M., Stark T., Fuchs M., Zeumer M., Construction et énergie, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 2011
- Hegger M., Volker A.-S., Fuchs M., Thorsten R., Construire. Atlas des matériaux, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 2009
- Mengoni J.-C., La construction écologique, Terre vivante, Mens, 2011
- Olivia J.-P., L'isolation écologique, Terre vivante, Mens, 2009
- Preisig H.R., Dubach W., Kasser U. et Viridén K., Savoir construire éco logique –nomique, Werd Verlag CRB, ZHW, 1999
- Ragonesi & all., Minergie-P, Faktor Verlag, 2008

## Responsable-s de l'enseignement

Mme Paola TOSOLINI (paola.tosolini@hesge.ch)

#### Assistant-e-s

Mme Luisa ALONSO (<u>luisa.alonso@hesge.ch</u>)

Rue de la Prairie 4 CH-1202 Genève

Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10 hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

département C E N construction et environnement filière architecture

# Descriptif de module : AR\_65 - Construction 6

Filière: Architecture

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : AR_6	5 – Construction 6 (4 EC	TS)	
Type de formation :	☑ Bachelor	□ Master	
Type de module :		□ A choix	□ Additionnel
Niveau du module :			□ Intermediate level course
	☐ Advanced level course		☐ Specialized level course
Langue : Français	Semestre de référence : 6	Responsable du modu	le : <b>M. Lionel RINQUET</b> <b>M. Tedros YOSEF</b>
<ol><li>Objectifs d'appr</li></ol>	entissage		

Le module "Construction" du semestre 6 vise l'approfondissement et la mise en pratique des notions acquises dans les modules "Construction" des semestres précédents, à travers le développement du projet d'atelier d'architecture du semestre 5.

Les notions théoriques sont consolidées, développées et abordées de manière plus exhaustive en s'inscrivant dans une perspective liée au «développement durable».

## 3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Construction – cours théorique et atelier 6 (CON6-			
TBA)	Obligatoire	-	64 p
Code de l'UE : AR_651			

\*Indications en périodes d'enseignement de 45 min.

Répartition horaire : Enseignement: 48 heures (taux d'encadrement de 40%)

> 72 Travail autonome: heures

120 heures équivalent à 4 ECTS Total:



<sup>\*</sup> Les crédits de ce module sont comptabilisés parmi les 12 ECTS du Module Travail de Bachelor of Arts of Architecture

## 4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « Règlement d'études ».

Les remédiations ne sont pas possibles dans ce module.

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

 $AR_{651}$  (CON6) = 100%

## 5. Prérequis

- Avoir validé avec une moyenne minimum de 4.0 l'ensemble des modules du semestre 5, à l'exception du module AR\_51 Histoire et théorie 5.
- Le module n'est pas annualisé.
- Liens avec :
  - AR\_56 Atelier de projet 5, AR\_62 Sciences et technique 6, AR\_63 Gestion et environnement 6 et AR\_64 – Structure et matériaux 6



## Unité de cours : AR\_651-Construction 6 (CON6-TBA)

#### Objectifs d'apprentissage

En tant qu'auteur du projet et responsable de l'étude et de la réalisation d'un ouvrage, l'étudiant continue le développement de son projet d'atelier d'architecture du semestre 5 consolide la méthode amenant à la mise en forme d'éléments constructifs. Sont pris en compte, d'une part l'intention architecturale (le donné à voir) et d'autre part les caractéristiques des différents matériaux ou composants (quoi) et leur mise en œuvre (comment et quand) en réponse à un usage (pourquoi) et aux conditions spécifiques du site (où).

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- Comprendre et faire la synthèse ainsi que le transfert des connaissances interdisciplinaires dans la mise en place de principes constructifs clairement exprimés
- Établir à une échelle appropriée des plans d'ensemble et de détails
- Opérer des choix définitifs des matériaux et types mise en œuvre
- Intégrer les installations CVSE dans les plans élaborés
- Maîtriser les outils de communication liés aux différentes phases de construction ayant comme fil conducteur le détail, porteur des intentions architecturales

#### Contenu

Les éléments d'enveloppes et les relations entre systèmes et sous-systèmes constructifs :

- Les enveloppes verticales, horizontales et obliques
- Les ouvertures et les dispositifs ouvrants et occultants
- Les prolongements extérieurs : le balcon et la lucarne

Les éléments de circulation :

• Les escaliers, rampes et ascenseurs

Les éléments du second œuvre :

- La serrurerie
- Les cloisons et menuiseries intérieures

Les équipements et installations :

 Les équipements et leurs relations aux réseaux des fluides, à la structure porteuse, à l'enveloppe, aux partitions, à l'usage et à l'expression architecturale.

Répartition horaire				
Enseignement:	48	heures	(64 périodes de 4	5 minutes)
Travail autonome :	72	heures		
Total :	120	heures	de travail pour ce	cours
* Les credits de cet	te Unité de	Cours sont comp	tabilisés parmi les 12 E	CTS du Module Travail de Bachelor of Arts of Architecture
Modalités d'enseign				
□ Ex cathedra (a	amphi)	□ Frontal	participatif [	

## Modalités d'évaluation

☑ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Un calendrier des rendus d'exercices est transmis au début du cours.

Les enseignants du module AR 56 "Atelier de projet 5" participeront aux critiques finales de l'unité de cours Construction. Les critiques se dérouleront en présence d'un jury externe composé par des membres des associations professionnelles



## Références bibliographiques

- Documents d'appui préparés par les professeurs.
- Deplazes Andrea, Construire l'architecture du matériau brut à l'édifice, DARCH ETH, éditions Birkhäuser, 2008
- Herzog Thomas, Krippner Roland, Lang Werner, Construire des façades, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2007
- Vittone René, Bâtir, de René Vittone, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2ème édition 2010

## Responsable-s de l'enseignement

- M. Lionel RINQUET (<u>lionel.rinquet@hesge.ch</u>)
- M. Tedros YOSEF (<u>tedros.yosef@hesge.ch</u>)
- M. Stéphane DE BORTOLI (<u>stephane.debortoli@hesge.ch</u>)
- M. Stefano MOOR (<u>stefano.moor@hesge.ch</u>)
- M. Frank HERBERT (<u>frank.herbert@hesge.ch</u>)
- M. Cédric SCHAERER (<u>cedric.schaerer@hesge.ch</u>)



hepia

Rue de la Prairie 4 CH-1202 Genève Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10 hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

département C E N construction et environnement filière architecture

# Descriptif de module : AR\_66 - Atelier de projet 6

Filière: Architecture

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : AR_66	6 – Atelier de projet 6 <b>(7</b>	EC	TS)		
Type de formation :	Bachelor		Master		
Type de module :			A choix		Additionnel
Niveau du module :	☑ Basic level course				Intermediate level course
	☐ Advanced level course				Specialized level course
Langue : Français	Semestre de référence : S6		Responsable du module	: M	me Paola TOSOLINI
2 Objectife d'appr	ontiesago				

## Objectifs d'apprentissage

#### Objectifs du module:

La pratique du projet est au cœur de l'activité de l'architecte. L'apprentissage du projet d'architecture ne peut se faire sans la sensibilisation, la méthode et l'acquisition et l'exercice de son processus. L'atelier sert de lieu d'initiation, de compréhension et d'expérimentation des méthodes du projet. Il rassemble autour d'exercices, la dynamique spécifique à l'activité créatrice et critique du projet d'architecture. Observer, interpréter, proposer, composer, caractériser et formaliser des espaces, sont les verbes clés qui jalonnent la ligne directrice de ce processus créatif d'une pensée intellectuelle, culturelle et technique sur l'espace et son usage.

L'enseignement de l'atelier du module AR\_66 se concentre sur le projet d'un *bâtiment hybride* (*multifonctionnel*), sur l'aménagement de l'espace urbain dans lequel il s'inscrit et sur la densification durable du tissu urbain.

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de:

- concevoir, de l'implantation à sa résolution constructive, un bâtiment hybride inducteur de complications structurelles et d'une variété de types, d'usages, d'espaces et d'ambiances, en tenant compte de son impact sur le contexte urbain environnant;
- expliquer et argumenter à travers de croquis, diagrammes, dessins, images photoréalistes, maquettes à différentes échelles la pertinence et la cohérence du projet;
- intégrer les enjeux de la durabilité dans le concept architectural du projet.



## 3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Atelier de projet 6 (APR6) Code de l'UE : AR_661	Obligatoire	-	64p + 64p TD

\*Indications en périodes d'enseignement de 45 min.

Répartition horaire : Enseignement : 96 heures (taux d'encadrement de 45%)

Travail autonome : 114 heures

Total: 210 heures équivalent à **7 ECTS** 

# 4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « Règlement d'études ».

Les remédiations ne sont pas possibles dans ce module.

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

 $AR_{661} (APR) = 100\%$ 

## 5. Prérequis

- Avoir validé l'ensemble des modules du semestre 4 ainsi que le module AR\_51 Construction 5.
- Le module n'est pas annualisé
- Liens avec :
  - o Module AR\_64 "Structure et matériaux 6"
  - Unité de cours AR\_621 "Thermique du bâtiment 4"

## Unité de cours : AR\_661 - Atelier de projet 6 (APR6)

#### Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

- apprendre à lire et à interpréter le territoire dans lequel s'insère un nouveau projet;
- s'interroger sur la relation entre concept architectural, constructif, intégration au site dans une perspective prenant en compte les enjeux du développement durable et les standards énergétiques suisses ;
- gérer les paramètres de la densité au niveau d'un îlot et/ou des interstices du tissu urbain :
- comprendre les enjeux urbains et architecturaux des bâtiments multifonctionnels en élaborant des formes spatiales et des volumétries cohérentes;
- proposer des aménagements extérieurs de qualité en adéquation avec le projet et en rapport avec la ville;
- concevoir et hiérarchiser les espaces d'un programme complexe; les différencier au niveau des ambiances, les adapter aux divers degrés de représentativité et confort (visuel, lumineux, acoustique, thermique);
- proposer des espaces culturels, de travail, de vie, de loisir, de qualité;
- affirmer l'intention constructive comme élément d'expression architecturale;
- gérer les complications structurelles d'un bâtiment: structures mixtes à grande et petite portée, porte-à-faux, etc. ;
- réfléchir aux apports théoriques et les intégrer dans l'élaboration du projet ;
- expliquer et argumenter à travers de croquis, diagrammes, dessins, images photoréalistes, maquettes à différentes échelles la pertinence et la cohérence du projet.

#### Contenu

La mixité fonctionnelle est considérée aujourd'hui par les acteurs de la ville comme une source d'animation urbaine et d'activité économique qui peut revitaliser un site, un quartier. Elle est un moyen de lutter contre l'étalement urbain et de revaloriser la notion de densité dans le respect des impératifs sociaux, environnementaux et économiques de la durabilité. Les bâtiments hybrides / multifonctionnels s'ouvrent à la ville et encouragent les contacts parmi les citoyens. Ils intensifient l'utilisation des terres, ils densifient les relations et laissent l'espace pour l'indétermination. Ils intègrent des programmes différents, des différents utilisateurs et différents gestionnaires. Ils doivent dialoguer avec l'espace public et les autres « repères » urbains.

Les étudiant-e-s seront confrontés au projet d'un bâtiment multifonctionnel sur un site réel et ils devront maitriser son insertion dans le tissu de la ville, proposer des types mixtes innovants et les développer jusqu'au détail constructif.

Dans ce cadre les contenus de l'atelier se concentreront autour des thématiques suivantes :

- le bâtiment hybride en tant que « condensateur » de vie sociale et urbaine
- aménagement et valorisation de l'espace public: les notions de place, placette, cour, esplanade, allée, trottoir, parvis, jardin public
- le travail sur la volumétrie et la forme: formes régulières et formes irrégulières; entre répétition et singularité, ordre et accidentalité, unité et détail, essentialité et création
- la multiplicité de relations spatiales: contrastes et oppositions, équilibres et tensions
- étude typologique des immeubles hybrides
- notions de flexibilité et évolutivité
- matérialité, textures et lumière

Le projet est accompagné par des apports théoriques qui permettent à l'étudiant de réfléchir aux thématiques liées au *bâtiment multifonctionnel* par l'analyse d'exemples tant contemporains qu'historiques.

#### Méthodologie

- Observer // Analyse du site. Saisir le caractère qui rend un quartier, un lieu, singulier. Repérer les avantages et désavantages de la parcelle au niveau urbanistique, architectural, environnemental, social, et économique.
- Conceptualiser // Chercher, tracer, définir le fil conducteur du projet à travers la proposition d'un concept qui transforme les contraintes en atouts, qui donne de la cohérence à l'ensemble.
- projeter-matérialiser // Concrétiser le concept au niveau des choix du projet : forme, dimensions, volumes, structure, matériaux, lumière, ombre, couleurs, sons, air, température, etc.

Liens avec d'autres Unités de cours:

- Les enseignants de l'Unité de cours AR\_641 "Mécanique des structures 4" seront présents à l'atelier de projet pendant 2 journées à mi-semestre pour discuter et vérifier la structure du projet avec les étudiants et les enseignants de projet.
- Les enseignants de l'Unité de cours APR "Atelier de projet" assisteront aux critiques finales de l'Unité de cours AR 65 "Construction 6".

Répartition horaire

Enseignement: 96 heures (128 périodes de 45 minutes)

Travail autonome: 114 heures

Total: 210 heures de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

□ Ex cathedra (amphi) □ Frontal participatif □ Atelier / Laboratoire / Séminaire

#### Modalités d'évaluation

☑ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

## Références bibliographiques

Bibliographie sur le thème du projet, monographies d'architectes, revues d'architecture, indiquées lors de l'atelier et des apports théoriques

- Cullen Gordon, The concise Townscape, The Architectural Press, Oxford, 1961
- Fjeld Olaf, Fehn Sverre. The pattern of thoughts, The Monacelli Press, 2009
- Hertzberger Herman, Leçons d'architecture (1ère éd. en anglais : Rotterdam, 1991), Goillon 2010
- Lucan Jacques et al., Matière d'art. Architecture contemporaine en Suisse, Centre Culturel suisse Paris, Birkhäuser, 2001
- Sergison Bates architects, Papers 2, Editorial Gustavo Gili SL, Barcelona, 2007
- Siza Alvaro, *Imaginer l'évidence*, Parenthèses, Marseille, 2012
- Spellmann C., Unglaub K. ed., Peter Smithson: Conversations with students. A space for Our Generation, Princeton Architectural Press, 2005
- Steinmann Martin, Forme forte, Birkhäuser, 2003
- Ursprung Philip, Herzog&De Meuron Natural History, Canadian Centre for Architecture and Lars Müller Publishers, 2002/2005
- Venturi Robert, Complexity and contradiction in Architecture (De l'ambiguïté en Architecture), New York, 1996
- Zumtor Peter, Thinking Architecture, Birkhauser Architecture, 2010

#### Responsable-s de l'enseignement

- Mme Paola TOSOLINI (<u>paola.tosolini@hesge.ch</u>) responsable coordination
- M. Stefano MOOR (stefano.moor@hesge.ch)
- M. Cédric SCHÄRER (<u>cedric.schaerer@hesge.ch</u>)
- M. Philippe MEIER (<u>philippe.meier@hesge.ch</u>) invité

Rue de la Prairie 4 CH-1202 Genève Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10 hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

département C E N

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

département C E N construction et environnement filière architecture

# Descriptif de module : AR\_68 - Dossier de présentation

Filière: Architecture

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : AR_68	<ul> <li>Dossier de présentatio</li> </ul>	n <b>(2 ECTS)</b>				
Type de formation :	⊠ Bachelor [	□ Master				
Type de module :	☑ Obligatoire □	□ A choix	□ Addi	tionnel		
Niveau du module :	☐ Basic level course		□ Inter	mediate level course		
I			□ Spec	cialized level course		
Langue : Français	Semestre de référence : 6	Responsabl	e du module : <b>Mme</b>	Paola TOSOLINI		
2. Objectifs d'appre	ntissage					
<ul> <li>mettre en valeur se</li> <li>L'étudiant-e se voit déce du module AR_56 - Ate</li> </ul>	diant-e sera capable de : s projets dans la création d'ur erner le titre de Bachelor of A lier de projet 5, du module AF at l'insertion professionnelle.	rts HES-SO en a				
3. Unités de cours						
Unité de cours (UC) Caractère Sem. Automne Sem. Printemps						
Dossier de présentation Code de l'UE : AR_68		Obligatoire		16 p		
		*Indications	en périodes d'ense	ignement de 45 min.		
Répartition horaire :	Enseignement : 16 Travail autonome : 44	heures heures	(taux d'encadremen	nt de 40%)		
	Travair autoriorite.	] 1100103				

60 heures

équivalent à 2 ECTS



Total:

## 4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « <u>Règlement d'études</u> ». Les remédiations ne sont pas possibles dans ce module.

Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

 $AR_{681}$  (DOS-TBA) = 100%

# 5. Prérequis

Avoir validé tous les autres modules du plan d'étude Bachelor AR pour pouvoir présenter le dossier final

## Unité de cours : AR\_681 - Dossier de présentation (DOS-TBA)

## Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de:

Valorisation graphique et textuelle des projets d'architecture dans un dossier

#### Contenu

- Le portfolio d'un architecte : éléments de spécificité
- Création du document/portfolio
  - utilisation du logiciel inDesign
  - paramètres types de layout
  - page de couverture
  - comment organiser le contenu (textes, images, photographies)
  - comment personnaliser la communication
- Présentation orale du portfolio : valoriser et mettre en avant le savoir-faire acquis à travers le parcours académique

Répartition horaire				
Enseignement:	16	heures	(3 vendredis aprè 1 vers la fin du se	es-midi bloc de 4 périodes au début semestre emestre)
Travail autonome :	44	heures		
Total:	60	heures	de travail pour ce	cours
Modalités d'enseign  ⊠ Ex cathedra (a			participatif	

#### Modalités d'évaluation

☑ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

Si tous les modules du cursus Bachelor, ont été validés (obtention de 179 ECTS), l'étudiant-e peut s'inscrire à la Journée de présentation de son portfolio, journée de validation du module AR\_68 - Dossier de présentation (vendredi semaine n°27 du calendrier civil), en vue de l'obtention du dernier crédit ECTS.

## Références bibliographiques

Bibliographie spécifique indiquée au début de l'Unité de Cours par les enseignants.

 Taylor Fig, How to create a portfolio & Get Hired. A guide for Designers & Illustrators, Laurence King Publishing Ltd, London, Second Edition, 2012 (1st edition 2010)

## Responsable-s de l'enseignement

- Mme Paola TOSOLINI (<u>paola.tosolini@hesge.ch</u>) responsable coordination
- Mme Raphaëlle GOLAZ (<u>raphaelle.golaz@hesge.ch</u>)
- Mme Pauline YAPI (<u>pauline.yapi@hesge.ch</u>)

#### Assistant-e-s

Mme Luisa ALONSO (luisa.alonso@hesge.ch)

Rue de la Prairie 4 CH-1202 Genève Tél. +41 (0)22 546 24 00 Fax +41 (0)22 546 24 10 hepia@hesge.ch www.hesge.ch/hepia

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

département C E N construction et environnement filière architecture

# Descriptif de module : AR\_81 - Cours d'approfondissement

Filière: Architecture

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

Type de module :   Obligatoire  Niveau du module :   Advanced level course  Langue : Français   Semestre de référence : \$5/\$  2. Objectifs d'apprentissage	□ Master ☑ A choix S6   Respons	⊠ Int	Iditionnel ermediate level course ecialized level course Mme Hanna RIZZO
Type de module : ☐ Obligatoire  Niveau du module : ☐ Basic level course ☐ Advanced level course  Langue : Français │ Semestre de référence : S5/S  2. Objectifs d'apprentissage	☑ A choix	⊠ Int	ermediate level course ecialized level course
Niveau du module : ☐ Basic level course ☐ Advanced level course  Langue : Français	66   Respons	□ Sp	ecialized level course
Langue : Français   Semestre de référence : S5/S  2. Objectifs d'apprentissage	66   Respons	·	
2. Objectifs d'apprentissage	S6   Respon	sable du module : l	Mme Hanna RIZZO
,			
Approfondir les connaissances dans un domaine monde du travail en lien étroit avec la pratique a		r pouvoir évoluer a	isément dans le
3. Unités de cours			
Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Infographie avancée (IFGA1) Code de l'UE: AR 813	Additionnel	16p / sem. 5	
Infographie avancée (IFGA2) Code de l'UE : AR_814	Additionnel		16p / sem. 6
	*	Indications en périodes	d'enseignement de 45 min.
Répartition horaire : Enseignement : 24  Travail autonome : 6  Total : 30	heures Heures heures	(taux d'encadreme	ent de 100%)
3. Unités de cours  Unité de cours (UC)  Infographie avancée (IFGA1) Code de l'UE : AR_813 Infographie avancée (IFGA2) Code de l'UE : AR_814  Répartition horaire : Enseignement : 24 Travail autonome : 6	Caractère Additionnel Additionnel heures Heures	16p / sem. 5  'Indications en périodes  (taux d'encadreme	16p / sem. 6



## 4. Modalités de validation

## Attestation de participation et présence

## 5. Prérequis

- Avoir obtenus les crédits des cours AR313 Inforgraphie 1 et 412 Infographie 2
- Niveau de conaissances:
  - o infographie 1 et 2
- Liens avec :
  - o Module AR\_56 et AR\_66 "Atelier de projet 5 et 6"



## Unité de cours : AR\_813/814 - Infographie avancée 1&2 (IFGA1/2)

#### Objectifs d'apprentissage

L'objectif est d'apprendre à voir une image architecturale et comprendre ce qu'elle communique (photos d'architecture, rendus de concours, présentations de concepts) afin d'utiliser les techniques de représentation adaptées à ses propres projets.

#### Contenu

- Apprendre à regarder : commentaires sur quelques images réalisées par des photographes et des infographistes sur des architectures réalisées ou projetées.
- Photographes: Julius Shulman, Véra Cardot et Pierre Joly, Jeff Wall, Iwan Baan.
- Infographistes: (Images pour promotion), Imagina (Genève), Atelier Vert Pomme (Lausanne), Archigraphie (Genève), ArteFactoryLab(Paris), LabTop(Paris, Venice), Luxigon (Paris), MIR (Bergen, Norvège), MMTRA (Lisbonne), etc.
- Images de concours d'architecture (liste en cours)
- Apprendre à exprimer :
  - Détermination des outils et techniques nécessaires
  - Révision des techniques de base
  - o Conseils pour la réalisation finale
- Logiciels utilisés : Artlantis studio et Photoshop

Répartition horaire Enseignement :	24 heures	(32 périodes de 45	minutes)		
Travail autonome :	6 heures				
Total:	30 heures	de travail pour ce ce	ours / sans ECTS		
Modalités d'enseign  ☐ Ex cathedra (a		participatif □	Atelier / Laboratoire / Séminaire		
Modalités d'évaluation  ☑ Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)					

Un certificat de participation sera donné aux étudiants présents durant l'enseignement et ayant participé aux séminaires.

#### Références bibliographiques

- Julius Shulman, Pierluigi Serraino « Modernism Rediscover », 2009, éd. Taschen.
- Julius Shulman, Richard Neutra (introd.) « Photographing Architecture and Interiors », 1960, éd. Balcony Press (2000).
- Florence Sarano et Iwan Baan, « Autour du monde, journal d'une année d'architecture », Paris, Archibooks + Sautereau éditeur, 3 mars 2011.
- Sites internet spécialisés en images de synthèse.

#### Responsable-s de l'enseignement

Mme Hanna RIZZO (<u>hanna.rizzo@hesge.ch</u>)

#### Assistant-e-s

Mme Maurane JULLIEN (<u>maurane.jullien@hesge.ch</u>)

